UNIVERSITÉ D’ÉTAT DE SAINT-PÉTERSBOURG

Faculté des Lettres

Département des langues romanes

LE SYSTÈME TERMINOLOGIQUE «LA LUTTE CONTRE LA DROGUE» DANS LA LANGUE FRANÇAISE ET LA LANGUE RUSSE MODERNES ET LES MOYENS DE TRADUIRE DES UNITÉS TERMINOLOGIQUES

Mémoire de Master

Présenté par

**Mademoiselle Lada Achilova**

Sous la direction de

**Madame Olga Khutoretskaya**

Maître de conférences à l’Université

d’État de Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg

2017

Sommaire

Introduction 5

Chapitre 1.

1. Définition du terme et du système terminologique en tant que notions essentielles de l’etude termimologique 9

1.1 Notion de terme9

1.2. Notion de système terminologique 12

2. Terminologie en tant qu’objet de l’etude terminologique13

3. Objectifs et enjeux de la terminologie moderne19

4. Principes de la rédaction d’un répertoire terminologique22

4.1. Différents types de répertoires terminologiques22

4.2. Les principes fondamentaux de la rédaction d’un répertoire terminologique23

4.3. Les étapes de la rédaction d’un répertoire terminologique24

4.3.1. Conception du répertoire24

4.3.2. Sélection des termes24

4.3.3. Organisation et présentation du lexique25

4.3.4. Les différents types de définition26

4.3.5. Préparation à la publication27

Chapitre 2. Système terminologique «La lutte contre la drogue» dans la langue française et la langue russe

1. L’histoire de la formation du système terminologique «La lutte contre la drogue» dans la langue française et la langue russe29

1.1. Les antécédents de la lutte contre la drogue et l’apparition des premiers termes29

1.2. La diachronie de la coopération internationale dans la lutte contre la drogue du début du XXe siècle jusqu’à nos jours et les documents principaux du système terminologique32

2. Structure du système terminologique « La lutte contre la drogue » et ses catégories38

2.1. Les relations entre les termes au sein du système terminologique44

3. Analyse de la structure formelle des unités terminologiques du système terminologique et le problème du terme composé48

3.1. Les termes monolexicaux du système terminologique « Lutte contre la drogue »48

 3.2. Les termes polylexicaux50

3.3. Les particularités des termes polylexicaux dans le travail terminologique51

4. Analyse sémantique du système terminologique « La lutte contre la drogue »53

4.1. La synonymie et l’antonymie dans le système terminologique «La lutte contre la drogue »53

4.2. La polysémie et l’homonymie dans le système terminologique «La lutte contre la drogue56

5. La néonymie et les moyens de l’enrichissement du système terminologique57

5.1. Les particularités des néonymes et leur manifestation dans le système terminologique « La lutte contre la drogue » dans la langue française et la langue russe58

5.2. La formation des néonymes58

6. Les particularités du système terminologique « La lutte contre la drogue » dans la langue française et la langue russe dans le cadre de la traduction61

6.1. La terminologie et la traduction61

6.2. Moyens de traduire les termes français vers le russe63

6.2.1. Certains procédés liés à la traduction des termes monolexicaux63

6.2.2. Moyens de traduire les termes polylexicaux63

6.3. Quelques remarques sur la traduction des termes de base appartenant au système terminologique « La lutte contre la drogue » dans la langue française et la langue russe66

6.3.1. Le terme наркотик dans la langue russe et ses équivalents*.*66

6.3.2. Le terme russe наркомания et ses équivalents en français*.*68

6.4. Les particularités de la terminologie chimique dans la langue française et la langue russe69

6.4.1. Le genre des sigles69

6.4.2. Le E à la fin des mots dans les formules chimiques69

6.4.3. Les chiffres dans les formules composées69

Conclusion71

Bibliographie73

Annexe81

**Introduction.**La présente recherche est consacrée à l’analyse du système terminologique «La lutte contre la drogue» et les moyens de traduire les unités terminologiques appartenant à ce système. Les bases de l’étude terminologique moderne remontent aux années 1960, les recherches dans cette discipline devenant de plus en plus cohérentes et profondes. La plupart des œuvres rédigées dans ce domaine analysent les champs et groupes terminologiques du point de vue morphologique, syntaxique et sémantique.

Dans le cadre de la mondialisation et, par conséquent, de la coopération internationale dans le domaine de santé publique visant à établir des liens entre des centres de recherches et élaborer de nouvelles méthodes dans le domaine de la médecine, il est nécessaire de former et d’analyser un système terminologique diversifié et développé qui reflète la réalité de façon adéquate et sans lequel la coopération scientifique serait problématique. Le manque d’attention envers l’augmentation du nombre des documents traduits par des non-spécialistes ainsi que la complication des systèmes terminologiques eux-mêmes pourraient provoquer une situation où le développement du vocabulaire spécialisé sera incontrôlable.

C’est la raison pour laquelle il est d’importance pour les spécialistes dans les domaines de santé publique ainsi que pour les interprètes et les traducteurs en tant qu’intermédiaires lors des conférences internationales d’établir des normes de traduction. De même, la création de telles normes peut servir de support lors de l’élaboration des bases de données pour des programmes de traduction automatisée et l’échange des informations en général dans le cadre de coopération internationale.

L’analyse des œuvres scientifiques a montré que les recherches dans le domaine des systèmes terminologiques représentent aujourd’hui un grand intérêt, surtout en ce qui concerne les systèmes terminologiques liées à la médecine[[1]](#footnote-1), technologie[[2]](#footnote-2) tout comme les sujets d’actualité sociale .[[3]](#footnote-3)

Le sujet de la lutte contre la drogue est sans aucun doute un problème aigu de notre société et une terminologie qui nécessite d’être structurée. Le caractère actuel du présent mémoire est dû à la nécessité de résoudre un ensemble des problèmes sociaux dont l’interprétation et la transmission adéquate des connaissances professionnelles dans le cadre de diverses formes de communication.

Le système terminologique «La lutte contre la drogue» dans la langue française et la langue russe est donc l’objet principal du présent mémoire.

Le sujet de recherche est la structure du système terminologique, sa spécificité, les particularités de sa formation et les modalités de traduire ses termes.

La base théorique et méthodologique du présent mémoire est représentée par un ensemble varié des recherches des spécialistes russes en terminologie, entre autres, V. M. Leitchik, A. V. Superanskaya [ 5 ; 11 ] et également par des recherches des linsguistes étrangers, tels que L. Depecker, V. Delavigne, F. Neveu, C. Barna [ 25 ; 18 ; 45 ] et d’autres.

L’objectif de la présente recherche est d’analyser la terminologie liée à la lutte contre la drogue, son contenu, les liens logiques et notionnels entre les termes ainsi que leurs particularités structurelles et sémantiques dans la langue française en comparaison avec les termes équivalents de la langue russe dans le cadre du travail du traducteur.

Les documents officiels de l’Organisation des Nations unies, tels que les Conventions sur la drogue, les rapports sur la politique contre la drogue et des déclarations officielles constituent la source des unités terminologiques examinées. (252 unités).

Pour fournir une analyse du système terminologique, les enjeux suivants ont été fixés.
1) Effectuer l’analyse des conditions et du contexte historique de la formation du présent système terminologique ;

2) Distinguer les moyens d’enrichir la terminologie du domaine spécialisé;

3) Examiner les catégories thématiques des termes appartenant au système étudié dans la langue française et la langue russe en établissant le schéma notionnel du système;

4) Analyser les modalités de traduire ces termes et les particularités de leur traduction.

Les méthodes de recherche sont conditionnées par ses objectifs et ses enjeux. Parmi les méthodes principales on peut citer celle de l’analyse des composantes, de l’hypothèse, de déduction, de l’analyse dérivationnel ainsi que la méthode descriptive des termes. L’approche actuelle pour le présent sujet est une approche linguistique diachronique et synchronique qui permet de fournir l’analyse du phénomène de la formation des termes, en préciser les particularités et les principes de son évolution. En utilisant ces méthodes dans son ensemble, un glossaire thématique et une base de termes sont élaborés en tant que résultat de la présente recherche.

Sur le plan théorique, cette recherche pourrait contribuer à résoudre des problèmes terminologiques actuels. Elle vise à apporter de nouvelles précisions sur les termes du système terminologique «La lutte contre la drogue» ainsi que les tendances dans le domaine de la terminologie et à assurer la compréhension des termes, leur structure sémantique et fonctionnelle.

En ce qui concerne l’application pratique des résultats du présent mémoire, il s’ agirait de la possibilité de les utiliser dans le domaine de la lexicographie, dans la théorie de la traduction et dans des dossiers pédagogiques. Le glossaire et la base de termes pourraient être également utilisés dans des programmes de traduction automatisée et des bases de données.

**La structure du mémoire.**

Le présent mémoire est constitué d’une introduction, de deux chapitres, théorique et pratique, d’une conclusion, d’une bibliographie et d’une annexe sous forme d’un glossaire comprenant 252 termes.

Dans le premier chapitre, les définitions du terme et du système terminologiques sont établies. Ensuite, sont analysés les enjeux de la terminologie moderne et les principes de la rédaction des répertoires terminologiques.

Le deuxième chapitre contient le parcours historique du développement du système terminologique «La lutte contre la drogue» dans la langue française et la langue russe, la structure du système terminologique, l’analyse de ses particularités sémantiques ainsi que des remarques sur la traduction des termes français et russes.

L’annexe représente un glossaire bilingue de termes français et russes tirés des documents officiels des organisations internationales qui traitent le problème de la drogue.

**Chapitre 1.**

**1. Définition du terme et du système terminologique en tant que notions essentielles de l’etude termimologique**

**1.1 Notion de terme**

Un terme est un mot qui délimite une notion dans un domaine spécialisé de connaissances. Donc il est possible de dire qu’un terme est la désignation d’une notion.

Selon le dictionnaire Le Petit Robert[[4]](#footnote-4), un terme est une « Unité de dénomination (➙ nom) appartenant à une terminologie » ou un « mot appartenant à un vocabulaire spécial, qui n'est pas d'un usage courant dans la langue commune ». Dans ce cadre, on peut parler des termes régionaux, philosophiques, didactiques, judiciaires.

La définition du terme-même impose un examen plus profond visant à voir comment un mot pourrait devenir un terme et quels traits seraient nécessaires pour cela.
Comme le note le linguiste français François Rastier[[5]](#footnote-5), dans la normativité terminologique quatre opérations concomitantes sont nécessaires.
Tout d’abord, c’est **la nominalisation** qui « donne pour forme canonique du terme le nom substantif ». La nominalisation peut aussi créer un effet d’objectivation ce pourquoi elle est majoritairement représentée dans de divers textes scientifiques ou bien des discours les imitant (e.g. langues de bois).

Puis **la lemmatisation** qui permet de **«** dépouiller de ses variations accidentelles la substance que le terme est censé représenter ». Ces variations accidentelles peuvent être dans ce cas appelées « inessentielles ».

**La décontextualisation** est ce qui permet de définir un terme indépendamment des variations qui pourraient affecter ses occurrences, celles de sa sitiation dans le texte, de son registre, de mode d'énonciation représentée ou d'évaluation, donc le définir par lui-même.

Cette idée est partagée par plusieurs linguistes russes, notamment Alexandre Réformatsky affirmant que les termes sont des lexies «univoques»[[6]](#footnote-6) dépourvues de toute éxpressivité.

Un terme est un mot qui est soumis aux restrictions. M. Glushko, linguiste russe éminent, constate qu’un terme est un mot ou une expression pour exprimer des notions et dénommer des objets qui possède grâce à sa « définition stricte et claire, des limites sémantiques bien prononcées et qui est donc univoque dans le cadre du système pertinent des termes ».[[7]](#footnote-7)

Enfin, la dernière opération dans le processus que  M. Rastier appelle la « *constitution du mot en type »* , et l'affirmation corrélative que «toutes ses occurrences sont subsumées sous ce type — ou du moins que celles qui ne le sont point témoignent d'un emploi incorrect». C’est **la définition** qui est la modalité essentielle de cette constitution en type : elle énonce, selon le principe du positivisme logique du sémioticien américain Charles Morris[[8]](#footnote-8), les conditions suffisantes et nécessaires afin que le terme acquière sa dénotation correcte.

Dès que la définition est arrêtée, le terme peut être soustrait à l'interprétation. La définition fait d’un mot « l'abréviation d'une proposition, et non plus un moment variable d'un texte »[[9]](#footnote-9).

Après avoir effecué un examen du passage du mot au terme, il serait également pertinent de comprendre le rapport entre **un terme** et **un concept**.

D’après la conception instrumentale du langage, le concept préexiste au terme[[10]](#footnote-10). Il esi évident qu’un terme devrait exprimer un concept de façon univoque.

Pour l’essentiel, il est à noter que l’action de définir revient à « déterminer par une formule précise l’ensemble des caractères qui appartiennent à un concept[[11]](#footnote-11) ». Alors, c’est le concept que l’on définit. Dans l’étude terminologique moderne, il est probqble d’envisager le concept « indépendamment de la dénomination ou du terme qui le désigne[[12]](#footnote-12) ».

Pourtant, un *terme* ne veut pas uniquement dire une *unité formelle*, une dénomination. Depuis le moment de sa création, un terme acquiert une signification, il est donc attaché à un concept dans un domaine particulier de connaissance. Par conséquent, le terme est inséparable du concept qu’il désigne[[13]](#footnote-13).

Tout bien considéré, *un concept* est le signifié d'un mot dont on «décide de négliger la dimension linguistique»[[14]](#footnote-14). Même si un concept n’est pas la source du terme, il est le produit de son instauration. La notion devient un concept suite à un processus terminologique. Un concept est institué en «choisissant l'une d'entre elles comme terme, et en reléguant les autres au rang de pseudo-termes».

Un terme peut avoir la forme d’un seul mot, comprenant seulement un mot-clé (mot unique), ou bien être tout un groupe terminologique, une unité complexe comprenant le mot clé (noyau conceptuel) et également des lexies précisant ou modifiant la sémantique du terme.

Dans ce contexte, plusieurs linguistes donnent la préférence au terme «Unité terminologique » qui est une  **«appellation d'une notion propre au domaine étudié»[[15]](#footnote-15).**

**1.2. Notion de système terminologique.**

**Les termes n’apparaissent pas et ne fonctionnent pas dans la langue entière, mais dans les langages limités, dans des vocabulaires spécialisés d’une langue.**

**Un terme existe uniquement dans le système om il est lié aux autres termes.**

Un système terminologique est donc un signe complexe dont les concepts faisant parti d’un vocabulaire spécialisé constituent le signifiant. Cette idée est exprimée notamment dans les travaux de Helmut Felber[[16]](#footnote-16) et Eugen Wuster [[17]](#footnote-17).

Les notions de la terminologie et du système terminologique sont parfois confondues quoiqu’il y a ait une différence bien prononcée. Même dans le Petit Robert, la terminologie est un « Vocabulaire particulier utilisé dans un domaine de la connaissance ou un domaine professionnel » tout étant « l’ensemble structuré de termes »[[18]](#footnote-18).

Selon ce contexte, n’oublions pas que la lexie « terminologie » porte un caractère polysémique désignant en même temps l’ensemble général des termes aui appartiennent à un domaine spécialisé et un ensemble systématisé des termes qui fonctionnent dans le domaine. Le terme terminologie est également utilisé pour désigner un étude systématique des « termes » ou mots et syntagmes spéciaux que l’on utilise pour «dénommer des classes d'objets et concepts (➙ lexicographie); principes généraux qui président à cette étude»[[19]](#footnote-19).

Selon les explications ci-dessus, une terminologie ne veut pas seulement dire un ensemble des termes, mais un ensemble structuré, ce qui rend ce terme synonyme au terme *système terminologique*. Par contre, le linguiste russe Vladimir Leitchik explique la terminologie comme «un ensemble des unités au caractère chaotique dans la plupart des cas incomplète, logiquement incohérente contenant aussi des pré-termes, quasi-termes et pseudo termes» tandis qu’un système terminologique est «un résultat d’une structuration consciente, une construction à la base des unités terminologiques choisies spécialement»[[20]](#footnote-20). Il affirme donc que la différence majeure entre une terminologie et un système terminologique est qu’une terminologie est formée simultanément aux notions de base d’un domaine de compétence, mais on peut parler d’un système seulement si les notions et les concepts essentiels du domaine sont déjà formés.

Un système terminologique étant structuré et cohérent porte alors un caractère integral et stable.

Vladidmir Leitchik considère un système terminologique comme un résultat de « l’intervention des linguistes dans un ensemble chaotique des termes d’un domaine de compétence ».

La terminologue Alexandra Superanskaya affirme que les systèmes terminologiques sont « des vocabulaires formés artificiellement où chaque unité a ses limites dans l’emploi et des conditions nécessaires pour son existence et son développement »[[21]](#footnote-21).

En pranant en considération les critères mentionnés ci-dessus, dans le présent mémoire le système terminologique signifiera un ensemble des termes construit consciemment moyennant la catégorisation et la conceptualisation de l’information tandis que la terminologie sera désignée comme un ensemble de termes d’un domaine spécialisé ainsi qu’une science dont ces termes font un objet d’études.

**2. Terminologie en tant qu’objet de l’etude terminologique**

Les premières mentions de la terminologie remontent au XIXe siècle. Suite au développement des sciences et des technologies, la nécessité de rédiger des nomenclatures paraissait évidente. Des tentatives de systématiser des termes rattachés à des domaines de l’activité humaine ont été efféctuées notamment, en biologie par Baptiste Lamarck, en chimie par Antoine Laurent Lavoisier. Avec l’apparition de nouveaux termes désignant de nouveaux concepts dans les industries émergentes de l’ automobile, l’électricité et l’aviation fin XIXe – début XXe siècles, la nécessité d’une systématisation est devenue cruciale pour développer ces industries. Une des premières initiatives a été entreprise par l’Union technique de l'électricité et de la communication française qui, suite à la réunion de la Comission électrotechnique nationale a rédigé *Vocabulaire électrotechnique français* en 1911.

De telles initiatives de normalisation technique ont résulté à créer en 1926 l’Association française de normalisation (AFNOR) qui est devenue membre de l'ISA (International Federation of National Standardizing Associations), connu maintenant sous le nom de l’ISO (International Standard Organisation)[[22]](#footnote-22).

Pourtant, bien que les problèmes du classement des termes et de nomenclature soient abordées avant, la terminologie comme une science avec son propre objet d’étude et sa propre méthode est apparue seulment dans les années 1930, majoritairement grâce aux travaux du linguiste autrichien Eugen Wuster, linguiste éminent de l’école de Vienne et un des fondateurs de le terminologie. Selon Wuster, la terminologie était un outil auquel on fait recours afin d’éliminer les ambiguïtés dans la communication scientifique et technique. Son approche terminologique se fondait sur une démarche onomasiologique qui se rapportait donc au concept du nom. Selon lui, le terme était une entité monosémique définie à partir des caractéristiques conceptuelles, ces dernières étant établies de manière normative. Cette approche qui ne prenait pas en considération le développement diachronique et la variation, est appelée classique. Les idées d’Eugen Wüster ont connu un développement dans les travaux de son élève Helmut Felber ainsi que dans les recherches de ses successeurs Ingetraut Dahlberg et Gernot Wersig[[23]](#footnote-23).

Les principes de terminologie formulés par Wüster ont servi de base théorique au Comité technique 37 « Terminologie » (TC 37) de l'ISA (International Federation of National Standardizing Associations), créé au début du XXe siècle et ayant pour but d’établir des normes méthodologiques pour gérer des terminologies.

Après la traduction des recherches de Wüster vers le russe dans les années 1930, une nouvelle école terminologique est apparue à Moscou. Présidée par Dmitry Semionovitch Lotte, un des premiers linguistes russes traitant le problème de l’harmonisation des termes techniques et scientifiques[[24]](#footnote-24), l’école soviétique de terminologie examinait les questions de la notion, le découpage du terme, la différence entre terminologie et nomenclature et la place de la terminologie en tant que discipline[[25]](#footnote-25), cette dernière importante compte tenu le plurilinguisme soviétique.

La différence entre l’école soviétique et celle autrichienne résidait majoritairement dans le caractère essentiellement sémasiologique de l’approche soviétique, les chercheurs partant des éléments linguistiques vers les notions. L’approche russe reliait les systèmes terminologiques aux systèmes de connaissances.

Parmi les chercheurs qui ont contribué au développement des idées de cette école, on peut nommer Grigorii Osipovitch Vinokur, Tatiana Leonidovna Kandelaki, Valerii Petrovitch Danilenko, Olga Sergeevna Akhmanova et d’autres.

 S. I. Korchunov et G. G. Samburova ont publié en 1968 un manuel de terminologie : *Kak rabotat’ nad terminologiej – Osnovy i* *metody (Guide de travail en terminologie – Éléments et Méthodes[[26]](#footnote-26))*, rédigé à partir des travaux de D. S. Lotte et du Comité de terminologie scientifique et technique de l’académie des sciences de l’URSS et contenant les principes terminologiques.

Une des plus grandes écoles terminologiques est celle de Prague dont le structuralisme linguistique était la base théorique. Les linguistes de cette école, ou cercle linguistique de Prague, notamment Lubomir Drozd, Bohuslav Havránek, Jan Horečky et Miroslav Roudný se concentraient sur la standardisation de la terminologie internationale et la description structurelle et fonctionnelle des langues.

La normalisation dans des pays où plusieurs langues sont parlées est liée à la présence d’une véritable politique linguistique[[27]](#footnote-27).

Outre l'activité des écoles linguistiques décrite ci-dessus, il est nécessaire de mentionner encore une école terminologique dans un pays multilingue qui a considérablement contribué au développement des études terminologiques modernes ainsi qu’ à la création des banques de données et glossaires multilingues. Il s’agit de l’activité de l’Office de la langue française au Québec, Canada. Ayant pour but une certaine francisation de la terminologie, les études des terminologues et des traducteurs visaient à créer une terminologie comparée pour «désigner l’étude à laquelle s’astreignent les terminologues en vue d’offrir aux traducteurs des équivalents convenables pour les termes qu’ils doivent traduire dans un contexte donné »[[28]](#footnote-28) selon Robert Dubuc qui a été, pendant une trentaine d’années, l’animateur du Comité linguistique de la société Radio Canada et a participé à la Commission terminologique de l’Office de la langue française. Il a théorisé une approche contextuelle et situationnelle de l’analyse des termes, bien que le système de repérage de ces termes à l’intérieur des textes pour les extraire à des fins de fichage reste fondamentalement axé aux critères « classiques ».

La *Charte de la langue française au Québec* (la Loi 101) a été adoptée en 1977. Le but de cette charte était de rendre le français la langue de l'État, de la Loi, du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. L’article 100 de la Charte vise à «définir et conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie». Jean-Claude Corbeil, linguiste et professeur québécois a participé à la rédaction de la Charte.

L’étude terminologique au Québec représenté entre autres par Jean-Claude Corbeil et Guy Rondeau est souvent considérée comme celle appartenant au courant aménagiste.

Après la parution de la Charte, Corbeil a écrit en 1980 *L'aménagement linguistique du Québec* qui décrivait les fondements sociolinguistiques de la *Charte de la langue française[[29]](#footnote-29)*.

La défense de la langue française au Québec et, au même temps, de laTerminologie, représentent un modèle suivi dans d’autres pays ou régions, pour la défense de la langue nationale et du multilinguisme, tels que la Belgique, la Catalogne en Espagne, le Rwanda, le Sénégal, le Mali, la Guinée et le Burkina Faso.

Depuis les années 1980, les linguistes commencent à s’intéresser davantage au contexte et à la communication. Les approches prescriptives et normatives laissent alors leur place aux approches à caractère plus descriptif. Des travaux dans ce domaine, des projets, des publications se sont considérablement multipliées. Les années 1980 ouvrent, selon Maria Teresa Cabré, «de larges horizons de la terminologie moderne[[30]](#footnote-30)».

En se basant sur les théories de M.T. Cabré et R. Raus, de différentes approches en terminologie pourraient être distinguées, telles que l’approche **socioterminologique, l’approche communicative, l’approche cognitive, l’approche ethnique et l’approche texto-discursive de la linguistique de corpus.**

**L’approche socioterminologique** ne s’oppose pas aux approches prescriptives, mais les complète en y ajoutant quelques notion importantes, comme par exemple, la variation. Ce qui intéresse ici le chercheur, c’est de mener « des enquêtes socioterminologiques afin d’observer la réelle implantation du terme aussi bien que les possibilités concrètes d’implantation»[[31]](#footnote-31) . Les représentants de ce courant sont Louis Guilbert, Jean-Claude Boulanger, Pierre Lerat, Monique Slodzian, Yves Gambier, François Gaudin et le « groupe » de Rouen[[32]](#footnote-32).

S’appuyant, entre autres, sur cette approche, Lo**ï**c Depecker parle du terme comme d’un « signe vivant » et propose de « lier deux approches : onomasiologique, par l’étude du concept auquel renvoie le terme considéré; sémasiologique, par l’étude des contextes dans lesquels le terme considéré s’inscrit »[[33]](#footnote-33).

Maria Teresa Cabré , appartenant à **l’approche communicative,** affirme qu’une unité signe se réaliserait comme mot ou comme terme « en fonction des caractéristiques pragmatiques de la situation dans laquelle ils sont utilisés [[34]](#footnote-34)». Selon elle, la valeur du terme varie en fonction du contexte dans lequel il est utilisé, car il élargit son sens si utilisé dans un nouveau contexte.

Dans **l’approche cognitive,** on met en valeur le concept en tant que représentation abstraite de l’objet et vise à créer les systèmes de concepts. Cette approche, dont les représentants sont, entre autres, Rita Temmerman et Sylvie Vandaele, rallient la terminologie à la théorie de la traduction en utilisant le concept.

**L’approche ethnique** considère le concept comme une notion essentielle ; mais seulement par rapport à la culture car elle « conditionne la construction et la perception des concepts, lesquelles, à leur tour, en déterminent la définition et, en dernier lieu, la dénomination[[35]](#footnote-35) ». Les termes occidentaux nécessitent donc de subir une domestication conceptuelle. Cette approche est présente dans les pays plurilingues comme ceux d’Afrique où il est nécessaire d’analyser la terminologie afin de traduire des textes et transmettre des connaissances.

**L’approche texto-discursive de la linguistique de corpus** considère les textes comme ressources fondamentales pour la traduction et pour l’extraction (semi-) automatique de termes mono- et multilingues. Cette approche continue l’idée de la création des bases de données multilingue en faisant recours aux nouvelles technologies, notamment l’Intelligence artificielle (I.A.), le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN) et dans le traitement automatique des textes. Les banques de données et les corpus alignés permettent de prendre en considération les nécessités des utilisateurs des ressources informatiques.

**3. Objectifs et enjeux de la terminologie moderne**

La norme ISO 704:2000 Travail terminologique, Principes et méthodes précise dans son introduction que « la terminologie est pluridisciplinaire : pour son étude des concepts et de leurs représentations dans des langues de spécialités, elle a en effet recours à de nombreuses disciplines (par exemple logique, épistémologie, philosophie des sciences, linguistique, sciences de l’information et sciences cognitives). Elle combine les éléments provenant de différentes théories traitant de la description, de la mise en oeuvre et du transfert des connaissances[[36]](#footnote-36)» Il en résulte alors que même si certains considèrent la terminologie comme une branche de la linguistique, la plupart des chercheurs estiment que la terminologie est une science « au carrefour des sciences [[37]](#footnote-37)». Selon Wüster, la terminologie est au point de rencontre des disciplines linguistiques, logiques et philosophiques, mathématiques et techniques[[38]](#footnote-38).

La terminologie est différente de la linguistique, car elle est axée à un domaine particulier de connaissance. La linguistique examine tous les phénomènes de la langue tandis que la terminologie vise à examiner une série limitée de phénomènes. Le caractère pratique de la terminologie la lie à la linguistique appliquée qui utilise les mêmes méthodes et approches à la langue.

Maria Teresa Cabré estime que la terminologie a un caractère interdisciplinaire et « doit intégrer les aspects cognitifs, linguistiques, sémiotiques et communicatifs des unités terminologiques[[39]](#footnote-39) ». Donc, le terme « est une unité à trois aspects : un aspect sémiotique et linguistique ; un aspect cognitif ; et un aspect communicatif », ce qui détermine le fait que « les unités terminologiques peuvent être décrites à partir de la grammaire d’une langue (phonologie, morphologie, lexique, syntaxe des phrases et texte)[[40]](#footnote-40)».

La terminologie met en valeur le rapport de la langue à l’objet, donc la pratique terminologique est de faire correspondance à chaque objet une ou plusieurs désignations linguistiques (synonymiques dans une langue, ou équivalentes d’une langue à l’autre ).

Si on parle des rapports ente la terminologie et la lexicographie, il serait important de noter que la lexicologie et la lexicographie sont des disciplines qui examinent la langue commune tandis que l’objet d’études terminologiques est la langue spécialisée.

Quant aux disciplines logiques et philosophiques, la terminologie dans les études de formation des concepts peut avoir recours à certaines sciences philosophiques, entre autres, l’épistémologie, une branche de la philosophie des sciences qui étudie la production de la connaissance.

Elle utilise également certains principes de la sémiotique ; comme par exemple, le triangle sémiotique d’Ogden et Rochards (signifiant-signifié-référent)[[41]](#footnote-41) peut être transformé en triangle terminologique (désignation-concept-objet)[[42]](#footnote-42).

Dans la terminologie appliquée et l’étude des systèmes terminologiques et leur structure, des approches mathématiques et statistiques sont indispensables.

La terminologie croise l’informatique en utilisant les technologies pour créer, garder et mettre à jour des banques de données et des glossaires pour des logiciels de traduction automatisée et dictionnaires.

Louis Depecker distingue des niveaux différents du domaine terminologique. « On observe sur ces quelques remarques que le terminologue cumule plusieurs points de vue. S'il a à extraire des unités terminologiques à partir de textes d'une même langue, il travaille dans  **l’intralinguistique**. Pour juger de la correspondance entre objets et unités terminologiques, il doit remonter aux concepts, c'est-à-dire à un niveau **supralinguistique**. S'il a à décrire des objets, il doit se transporter dans **l’ extralinguistique** et observer ce qu'il en est de leurs propriétés pour définir et nommer des objets adéquatement. Et s'il exerce dans le champ de la traduction, il doit faire correspondre l'analyse effectuée dans une langue avec celles nécessaires pour la traduction[[43]](#footnote-43)» dans d'autres langues : il travaille alors dans l’ interlinguistique. Ce sont les principales perspectives que le terminologue peut avoir tour à tour, de façon plus ou moins consciente.[[44]](#footnote-44)

La terminologie comprend aujourd’hui la terminologie théorique qui analyse des termes et des systèmes terminologiques, leur structure et leur fonctionnement dans la langue et la terminologie appliquée qui, tout en utilisant un large éventail d’instruments de terminologie théorique vise à résoudre des tâches pratiques, telles que la création des dictionnaires, bases de données, standardisation des termes et d’autres. En se basant sur les travaux des spécialistes éminents de la terminologie, il ne reste aucun doute que cette science étant d’abord une partie de la linguistique est maintenant une discipline autonome ayant recours aux méthodes et acquis de différentes sciences modernes.

La terminologie a pour objectif, entre autres, de contribuer au progrès scientifique et technique en assurant une normalisation des termes, la création des systèmes terminologiques donc un tratement de l’information dans un domaine spécialisé de connaissances. On pourrait dire que c’est le progrès scientifique et technique qui ouvre de nouvelles perspectives à la terminologie et y ajoute de nouveaux défis.

L’efficacité de la terminologie se manifeste dans la mise en place de ses résultats dans la technologie mondiale. Cette science a aussi des enjeux sociaux et ceux de recherche.

La nécessaité d’avoir des répertoires des termes multilingues est aujourd’hui incontournable pour des organismes et des entreprises différents, y compris des organisations internationales. De nos jours, l’apparition des néologismes suite à l’apparition de nouveaux concepts dans la vie politique et sociale ainsi que dans la technologie entraine la nécessité de créer des équivalents multilingues de manière rapide et structurée.

Il est nécessaire également de souligner que la traduction et la terminologie appliquée se rencontrent aussi. On peut dire que ce sont des disciplines complémentaires, car les traducteurs qui utilisent des répertoires terminologiques aident à y ajouter de nouveaux termes en alimentant ainsi ces systèmes.

La normalisation des termes dans les domaines politique, écologique, médicale, sociologique et d’autres et la création des banques de mots bi- ou multilingues qui peuvent être largement appliquées, entre autres, dans des logiciels de traduction, contribue à résoudre des problèmes de l’humanité à l’échelle mondiale.

**4. Principes de la rédaction d’un répertoire terminologique**

**4.1. Différents types de répertoires terminologiques.**

Dans le présent mémoire, les définitions suivantes sont utilisées afin de désigner des produits terminologiques différents. Ces définitions ont été publiées dans le vocabulaire systématique de terminologie de Montréal et vocabulaire de la documentation de Paris et interprétées par Mme Elisabeth Blanchon de l’Université Paris Diderot.

Dictionnaire : répertoire d'unités lexicales qui contient des informations de nature sémantique, notionnelle, référentielle, grammaticale ou phonétique.

Glossaire : répertoire qui définit ou explique des termes anciens, rares ou mal connus. Nom donné également à certains dictionnaires alphabétiques portant sur un domaine spécialisé ou à certains dictionnaires bilingues.

Lexique : répertoire qui inventorie des termes accompagnés de leurs équivalents dans une ou plusieurs autres langues, et qui ne comporte pas de définitions.

Nomenclature : répertoire de termes présentant des relations notionnelles fortement structurés et correspondant à des règles systématiques de dénomination.

Thésaurus : langage documentaire fondé sur une structuration hiérarchisée d'un ou plusieurs domaines de la connaissance et dans lequel les notions sont représentées par des termes d'une ou plusieurs langues naturelles et les relations entre notions par des signes conventionnels.

Vocabulaire : répertoire qui inventorie les termes d'un domaine et qui décrit les notions désignées par ces termes au moyen de définitions ou d'illustrations.[[45]](#footnote-45)

**4.2.** **Les principes fondamentaux de la rédaction d’un répertoire terminologique.**

La rédaction d’un répertoire unit la terminologie en tant qu’étude des termes et la lexicographie en tant que science qui élabore des méthodes de la rédaction des dictionnaires et des désignations des mots.

Le linguiste russe S.V. Grinev établit des principes fondamentaux de la rédaction d’un glossaire ou d’un dictionnaire.[[46]](#footnote-46) Tout d’abord, il parle du travail du rédacteur qui doit se rendre compte du sujet donc définir de quel thème il s’agit, de la fonction du répertoire (répertoire multilingue des termes, pédagogique, informatif, de référence), des lecteurs ciblés, des principes du choix des termes, du volume du répertoire, etc. Ensuite, le linguiste parle des paramètres de la «macrocomposition» qui inclut les principes de la présentation des termes dans le répertoire, la présentation des termes polysémiques, homonymes ainsi que l’organisation des parties du répertoire. Enfin, Grinev parle de la «microcomposition» dont le principe de la sélection des termes, leur situation dans le répertoire et le choix des informations au sein de l’article lexicographique.

**4.3. Les étapes de la rédaction d’un répertoire terminologique.**

*4.3.1. Conception du répertoire.*

Tout d’abord, il faut analyser le domaine de l’utilisation du répertoire, qui peut être bilingue ou multilingue, informatif (raisonné, dictionnaire des synonymes), didactique ou autre. La rédaction d’un répertoire sert d’étape initiale de l’harmonisation et unification du système terminologique dont le résultat est un répertoire terminologique harmonisé.

La conception du matériel à des fins didactiques ou pédagogiques implique une normalisation, l’auteur du répertoire s’engageant à discerner les formes correctes et incorrectes des unités lexicales et à établir les normes en conformité avec les règles de la langue et les standards terminologiques. La fonction du glossaire dépend de son but et des utilisateurs potentiels. Les fonctions du glossaire déterminent son volume. Selon O.S. Akhmanova, un glossaire ou un lexique rédigé à des fins didactiques, méthodologiques ou pédagogiques ne doit pas contenir plus qu’une mille termes afin d’assumer sa fonction[[47]](#footnote-47).

*4.3.2. Sélection des termes.*

La sélection des termes est une des étapes les plus difficiles du travail terminologique et lexicologique. Il faut comprendre si un mot appartient au lexique général ou au vocabulaire spécialisé. Le travail de la recherche des termes commence par une systématisation qui, à son tour, se base sur la systématisation des concepts, leur division par catégories et l’élaboration des schémas de leur classification. Par conséquent, les caractéristiques des concepts sont repérées, donc il est possible de formuler leurs définitions. L’étape suivante constitue l’analyse de la terminologie qui comprend une analyse sémantique qui permet de détecter les déviations des termes du contenu des concepts et une analyse étymologique qui résulte à définir les moyens et les modèles les plus efficaces de la formation des termes et qui permet également de repérer les formes incorrectes des termes et les moyens de les corriger. Après il faut procéder à l’harmonisation des termes qui, à son tour, comprend l’unification qui les standardise et l’optimisation qui permet de choisir une forme optimale du terme sous laquelle il sera présenté dans le répertoire. Le but de l’unification est la stabilisation et la consolidation des rapports terme – concept[[48]](#footnote-48). Un élément important lors de la sélection des termes est la cohérence. Les termes doivent avoir une importance et une fréquence similaire et parfois être liés les uns aux autres, les termes pairs. A titre d’exemple, si dans un dictionnaire il y a le terme *drogue dure* il faudrait y inclure le terme *drogue douce*. On pourrait collecter des unités terminologiques en lisant des textes spécialisés.

Les termes peuvent être systématisés grâce au schéma notionnel ou carte associative. Ce principe a été élaboré par le professeur Joseph Novak[[49]](#footnote-49). Le système est fondé sur les termes clés qui rassemblent des termes liés qui à leur tour rassemblent d’autres termes subordonnés. Ce schéma peut être présenté sous différentes formes en fonction de l’information qu’il présente. Cette structure permet de créer un réseau de concepts, distinguer les termes principaux et les termes secondaires ainsi que de trouver des termes manquants qui auraient pu être ignorés lors d’une simple lecture.

Les schémas notionnels montrent des rapports logiques entre les termes au sein du système terminologique. Ils peuvent être synonymiques, génériques ou spécifiques. Les rapports peuvent être décrits au niveau sémantique, entre autres, sous forme d’énumération des synonymes ou au niveau pragmatique sous forme de hiérarchie des termes reflétant un ensemble des concepts liés par des rapports différents[[50]](#footnote-50).

*4.3.3. Organisation et présentation du lexique.*

Il existe de différentes façons d’organiser et de présenter le lexique. Les termes des dictionnaires idéographiques sont généralement regroupés par thème alors que des répertoires à fins informatifs ou ceux où les termes sont accompagnés par leur traduction adoptent l’ordre alphabétique. Cet ordre peut être appliqué sur tous les termes du système où bien au sein des groupes thématiques qui sont formés sur la base des rapports entre les concepts.

L’analyse et la description des termes dans le répertoire, la recherche des définitions correctes ou des équivalents dans une autre langue sont également nécessaires. Il est important de fournir les informations sur leur prononciation, sur leur particularités grammaticales et fonctionnelles dans une phrase.

*4.3.4. Les différents types de définition*

En ce qui concerne la rédaction des définitions des mots, Elisabeth Blanchon propose de les rédiger ayant comme points de repère des axes suivants[[51]](#footnote-51) repris par différents auteurs pour articuler leurs typologies des définitions : le premier porte sur l’opposition « entre la lexicographie traditionnelle et la terminologie » et distingue principalement les définitions lexicographique, terminologique et encyclopédique, même si des distinctions plus fines sont parfois proposées ; le deuxième « concerne le contenu logique des définitions terminologiques » et oppose entre autres les définitions en compréhension, en extension, ou encore générique ou partitive ; le dernier axe relève « plus de la structure des définitions », (définition synonymique, paraphrastique, métalinguistique, par analyse, etc.). Ses idées ont été davantage développées par Selja Seppälä de l’Université de Genève qui compte non seulement trois, mais le total de sept axes majeurs : «Situation d'emploi, mode définitoire, composants formels, fond de la définition, rôle de la définition, moyens utilisés pour définir et fonctions de la définition».[[52]](#footnote-52)

Bruno de Bessé de l’Université de Genève souligne la différence entre les définitions terminographiques qui « se proposent de donner une description des concepts appartenant à un système préexistant » et les définitions terminologiques créatrices de concepts:

« Le terminologue, le seul digne de ce nom, classe les objets d’une science et leur attribue des noms. Parmi les créateurs de définitions terminologiques, le législateur figure en bonne place. Véritable démiurge, il a, comme le mathématicien, tous les droits et peut se permettre de définir un terme […] comme il l’entend ». [[53]](#footnote-53)

Les experts de l’Institut National de la Langue Française (InaLF) distinguent les types suivants des définitions.

**Tout d’abord, la définition « par intension »** (qui est également appelée celle « par compréhension »), part du genre le plus proche déjà défini et donne les caractères restrictifs qui « distinguent la notion définie des autres notions situées sur le même niveau d'abstraction dans la même série horizontale ».

C'est la définition la plus satisfaisante en terminologie, le genre désignant la classe, les caractères des spécifications discriminantes.

**Puis, la définition « par extension »** (appelée également générique) consiste à « énumérer toutes les espèces d'un même niveau d'abstraction ou tous les objets qui appartiennent à la classe que la notion définit ».

**Enfin, la définition fonctionnelle** est moins limitative, car elle décrit aussi bien des propriétés, des fonctions, des objets connexes.[[54]](#footnote-54)

**La définition doit**

- être complète

- être précise

- commencer par le terme hypéronyme du terme à définir

- faire état des caractères intrinsèques de la notion

- refléter le système notionnel

- être adaptée aux usagers auxquels elle s'adresse

- constituer en une seule phrase

- pouvoir être substituée au terme défini

**La définition ne doit pas**

- contenir le terme à définir

- inclure une autre définition

- contenir des éléments subjectifs

- donner lieu à une circularité

- être tautologique

- contenir des informations extérieures à la notion

- contenir des informations méta-terminologiques

(donnant des informations linguistiques : « qualifie », « terme qui », etc.)

*4.3.5. Préparation à la publication*

Lors de la dernière étape, il est nécéssaire de préparer le dictionnaire à sa publication.
Les nouvelles technologies permettent aujourd’hui de le faire sous formes différentes. En ce qui concerne des lexiques ou des glossaires spécialisés, il existe de différents types des programmes pour les élaborer, par exemple, des logiciels permettant de créer les bases de termes qui peuvent être inclus dans des programmes de traduction automatique, comme Multiterm. Dans le présent mémoire, le glossaire a été rédigé au format word, mais la base terminologique a été également élaborée au format tmx ce qui permettrait de l’intégrer dans un logiciel spécialisé.

**Chapitre 2.** **Système terminologique « Lutte contre la drogue** » **dans la langue française et la langue russe.**

**1. L’histoire de la formation du système terminologique « Lutte contre la drogue » dans la langue française et la langue russe**

**1.1. Les antécédents de la lutte contre la drogue et l’apparition des premiers termes.**

Les drogues exotiques ont été ramenées en Europe aux XVIe – XVIIIe siècles suite à la découverte du continent américain.

Un des premiers français qui emmene des drogues en Europe est le moine d’Angoulême André Thevet qui écrit «Je puis me vanter d’avoir été le premier en France qui a apporté la graine de cette plante et pareillement semée, et nommée la dite plante *l’herbe angoumoisine*».[[55]](#footnote-55) Le tabac est amené, le mot prenant ses origines en espagnol « tabacos», qui signifiait des feuilles roulées sur elles-mêmes. Les produits « indiens», d’Amérique, comme, entre autres, le tabac ou d’Inde, comme l’opium s’imposent dans la société de l’Europe Occidentale et engendrent l’apparition des tabagies et des fumeries. On commence à les cultiver et produire. Le tabac porte initialement le nom de l’ambassadeur de France à Lisbonne Jean Nicot et s’appelle «*nicotiane*». Le changement de terme «nicotiane» en «tabac» se produit au début du XIXe siècle, lorsque l’alcaloïde de la plante est isolé et nommé «nicotine»[[56]](#footnote-56). Le terme français «drogue», tout comme ses équivalents italien («droga »), anglais («drug») et hollandais («droog») apparu au XVe – XVIe siècle, désigne toutes sortes de médicaments. D’après Le *Dictionnaire de Trévoux*, dictionnaire des Jésuites en 1752, la drogue est un « terme général de marchandise d’épicerie de toute sorte de nature, et surtout des pays éloignés, lesquels servent à la médecine, aux teintures et aux artisans… dérive du mot persan *droa*, signifiant odeur… ou du mot hébreux *rakab*, pour préparer des parfums.[[57]](#footnote-57)»

Les produits comme les alcools ou l’opium sont alors présentés comme remèdes est vendus chez des apothicaires. En ce qui concerne l’alcool, il existe en Europe depuis des siècles. Il s’agit dans ce cas-là d’une addiction répandue, admise, voire même encouragée dans la société. L’ordonnance de François 1er qui instaure des peines en 1536 pour ceux qui abusent des boissons n’a jamais été mise en place! Au contraire, l’abus d’alcool et du tabac était présenté comme un moyen de manifester son savoir-vivre, ce dont les aristocratesfrançais, anglais et espagnols faisaient parfaitement preuve depuis trois siècles.

Selon Didier Nourrisson, chercheur de l’Université Lyon 1**,** c’est « la démocratisation des consommations qui va poser problème »[[58]](#footnote-58).

La révolution résulte en la consommation générale des drogues et mène à la standardisation du produit et à la baisse des prix. À cette époque, il n’y a aucun acte légal qui rend obligatoire une ordonnance médicale. Le haschisch est librement vendu, et les cigarettes au cannabis font même l’objet d’une publicité insistante : la « cigarette indienne » du docteur Grimaud sert à faciliter la digestion, est peut « même soigner le fléau du XIXe siècle, la phtisie pulmonaire (tuberculose)»![[59]](#footnote-59) C’est en consommation de l’alcool que l’on constate des premiers cas de dépendance de masse. Les termes «ivresses anomales», «delirium tremensfébrile», «folie alcoolique» connaissent leurs version généralisée « toxicomanie », ce qui permet de souligner un caractère psychiatrique et une reconnaissance du problème de la dépendance. [[60]](#footnote-60) Suite à la révolution industrielle, toute une tranche de population, la «classe ouvrière» ou «prolétaire», devient donc une population revendicative. Grèves, émeutes, et même parfois des révolutions deviennent de plus en plus fréquents et déstabilisent la société.

À la fin de XIXe siècle, un courant de pensée philanthropique et moralisateur contre l’abus des boissons alcooliques et contre les excès tabagiques s’organise. Il se nomme la Société Française de Tempérance (1872) qui commence à lutter contre l’alcoolisme.

Le 23 février 1873 la Loi contre l’ivresse publique et manifeste et contre l’alcoolisme est promulguée par le lobby antialcoolique. La Société Française de Tempérance deviendra Ligue Nationale Contre l’Alcool (LNCA) en 1905 et portera après le nom d’Association Nationale de Prévention contre l’Alcoolisme et les Addictions (ANPAA). Elle associe dès le début dans son conseil d’administration tous les grands corps de l’État, à commencer par l’Académie de médecine (14 membres), la Justice (procureur de la Cour de cassation), aux hommes politiques (11 députés, dont le Dr. Théophile Roussel, l’un des auteurs de la loi). La loi condamne les manifestations publiques de l’ivresse. Elle voit l’usager de l’alcool comme un délinquant éventuel et le soumet à des peines. Au cours d’une consommation de produits psychotropes de plus en plus répandue, on voit de nouveaux troubles mentaux et dépendances apparaître: en «–isme» sur le modèle alcoolique, éthérisme (1870), morphinisme (1877), tabagisme (1880), puis en «−manie», pour bien souligner un nouveau type de rapport repéré à l’objet de plaisir, opiomanie, cocaïnomanie (1890), l’héroïnomanie au début du XXe siècle, toute la gamme des « toxicomanies». Le paradigme en est l’alcoolisme. Bien vite (fin XIXe siècle), les concept d’accoutumance et de dépendance sont formés. Les médicaments du bonheur (opium, éther, haschisch) commencent leur vie dans la première moitié du XIXe siècle. À partir de 1850, les premiers laboratoires scientifiques produisent et exportent les principes actifs des plantes comme la morphine de l’opium, en même temps que le médecin lyonnais Charles Pravaz invente l’aiguille creuse pour pouvoir effectuer des injections hypodermiques de chlorydrate de morphine qui est facilement soluble.

En ce qui concerne la Russie, la première drogue à laquelle elle doit faire face est l’opium qui vient d’abord de l’Europe occidentale, l’Angleterre servant d’intermédiaire entre l’Inde et la Russie (la première apothèque où on vend de l’opium est ouverte en 1581 à Moscou par James French) et puis directement des pays asiatiques. Les importations de masse viennent de Chine. Le tsar russe Pierre Ier signe avec ce pays en 1689 un traité qui règle, entre autres, les importations de l’opium. Suite à l’expansion de la Russie et de son influence en Asie, les drogues asiatiques s’imposent sur le marché. Par contre, de telles drogues que l’opium et le haschich sont généralement utilisés comme sédatifs. La mode à les consommer à des fins récréatives n’apparaît qu’au XVIII siècle, à cause de l’influence de l’ Europe Occidentale. Jusqu’à la deuxième moitié du XIXe siècle, les drogues ne sont connus que par une tranche égalitaire ayant accès aux produits européens ou intermédiaires qui dominent le marché. En ce qui concerne l’alcool, quoique l’alcoolisme soit souvent perçu comme un trait de caractère propre aux russes, les dépendances ne se répandent qu’au XVe sciècle lors de l’instauration par le star Ivan le Terrible des kabaks, tavernes d’État qui bénéficiait de la production et de la vente des boissons alcoolisés. La vodka générait jusqu’au 40% des revenus d’État jusqu’au début du XXe siècle.

**1.2. La diachronie de la coopération internationale dans la lutte contre la drogue du début du XXe siècle jusqu’à nos jours et les documents principaux du système terminologique.**

La véritable coopération internationale commence quand la communauté internationale se retrouve il y a une centaine d’années à Shanghai afin de discuter d’un problème sans précédent, l’épidémie de l’opium en Chine. Avant l’année 1909 où la Commission sur l’opium a eu lieu, des gouvernements nationaux et des sociétés sponsorisées par des États jouaient un rôle important dans l’exportation et la distribution des drogues car les profits en étaient considérables. Certains pays servaient comme lieu de transit entre les pays et les régions producteurs (comme, par exemple, l’Inde Britannique) et les pays consommateurs (la Chine). Le point culminant du commerce de l’opium était dans les années 1890 où des dizaines de millions de Chinois étaient dépendants à la drogue. La Chine a lutté, longtemps et sans succès pour arrêter les importations de l’opium et a perdu deux guerres contre la Grande-Bretagne. Forcée à légaliser cette drogue, la Chine commence à la cultiver elle-même ce qui porte un effet dévastateur pour sa société et son économie. Ce sont les nationalistes chinois qui se prononcent contre le commerce de l’opium et la dépendance, car ils y voient raisonnablement une menace majeure de l’incapacité de la Chine à résister l’influence et l’agression étrangère. La consommation de l’opium est également présente en Inde, mais prend une envergure moins large.

Tel est le contexte historique dans lequel la première conférence internationale sur les problèmes de drogue a eu lieu à Shanghai en février 1909. Cette commission a élaboré le premier accord international contre la drogue, la Convention Internationale de l’opium signée le 23 janvier 1912 à La Haye par des puissances coloniales, entre autres, la Grande-Bretagne, les États-Unis, La France, les Pays – Bas, le Portugal, l’Allemagne, la Russie, La Chine, sauf la Turquie. [[61]](#footnote-61) C’est depuis la signature de ce traité que l’on peut parler de la première apparition du système terminologique « La lutte anti-drogue » et de l’étape de la formation du vocabulaire qui est toujours à la base de tout système terminologique.

A l’époque de la Première Guerre mondiale et peu après, les États essayent de résoudre le problème de la dépendance aux drogues comme morphine et héroïne ainsi que de l’alcoolisme, qui a gagné particulièrement du terrain chez les ouvriers et les soldats. L’État français, comme l’État russe, prohibe carrément toute boisson alcoolisée à plus de 0,5°. En France, en 1915, en pleine grande Guerre, l’absinthe, qui titre tout de même à 72°, est interdit et les substances narcotiques (héroïne, morphine, cocaïne en tête) sont prohibées d’usage en 1916.

Suite au traité de Versailles qui a mis fin à la Première Guerre mondiale, la Société des Nations a été créée. Dans le cadre de cette organisation, le 15 décembre 1920, du Comité consultatif sur le trafic de l’opium a présenté un rapport sur la mise en place des stratégies prévues par la Convention de la Haye. Le Comité sanitaire (nommé après Organisation de la santé) prend la responsabilité des questions médicales. Certaines puissances mondiales, par contre, n’ont pas beaucoup d’influence dans ces organismes, car ils n’en sont pas membres. C’est le cas de la Russie et des États-Unis. En 1925, deux autres accords sur les drogues ont été conclus. Le premier, pacte concernant la fabrication et le commerce intérieur et l’usage de l’opium fabriqué est signé le 11 février 1925. Il concerne les pays – producteurs de l’opium qui s’engagent à réduire successivement leur production. Le deuxième, ou la convention internationale de l’opium, entre en vigueur en 1928. [[62]](#footnote-62) Cette convention fournit des détails sur le contenu de la Convention de la Haye et instaure le système de contrôle international et y inclut le cannabis. Mais ces mesures paraissant insuffisamment efficaces, la Convention pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants est signée le 13 juillet 1931 et entre en vigueur en 1933 suite à sa signature par 40 et sa ratification par 67 pays, y compris l’Union soviétique. [[63]](#footnote-63) Cette convention introduit des mesures pour limiter la fabrication globale des stupéfiants et établit l’Organe International du Contrôle des stupéfiants qui vise à régler le trafic des stupéfiants depuis la Turquie, la Perse (exportés en Europe) et du Japon (exportés en Chine).

Prenant en considération l’expansion du marché des drogues, la Société des Nations organise une conférénce en 1936 suite à laquelle la Convention du 26 juin 1936 pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles est conclue et signée, entre autres, par la France et l’Union soviétique.[[64]](#footnote-64)

Suite à l’aggravation des tensions politiques, plusieurs pays ont quitté la Société des Nations pour des raisons différentes, pourtant des conventions ont été respectées par ces pays jusqu’à la Seconde Guerre mondiale.

# A partir de l’année 1946 L’Organtisation mondiale des Nations Unies commence à assumer les responsabilités dont la Société des Nations était préalablement en charge, y compris le contrôle de le fabrication et du trafic des stupéfiants. Durant les années de guerre, de nouveaux stupéfiants synthétiques apparaissent dont les plus importants sont méthadone et péthidine. En juin 1953, les pays du monde entier se sont mis d’accord sur l’élaboration du Protocole visant à limiter et à réglementer la culture du pavot, ainsi que la production, le commerce international, le commerce de gros et l'emploi de l'opium[[65]](#footnote-65). Selon ce protocole, l’opium devrait être limité aux besoins scientifiques et médicaux. Seuls sept pays du monde, dont l’Union soviétique, pouvaient fabriquer de l’opium pour l’exportation. Par contre, l’Union soviétique s’oppose aux inspections imposées par l’ONU.

En 1961, il y a déjà neuf accords internationaux sur les drogues illicites. Par contre, certains pays n’ont pas ratifié touts ces accords. Dans ce contexte, la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 a été adoptée [[66]](#footnote-66) et est entrée en vigueur en décembre 1964. Elle comprend les points principaux des accords précédents et porte un caractère presque universel.

Pour imposer davantage de restrictions sur les exportations et la production des stupéfiants, une Conférence a eu lieu en 1972 à Genève. Le Protocole contient 22 amendements à la Convention de 1961 et porte sur la nécessité de renforcer des mesures anti-drogues et de prévenir la fabrication illicite et le trafic illicite des stupéfiants. La plupart des pays qui ont ratifié la Convention du 1961 ont également ratifié les modifications apportées par le protocole de 1972.

Pendant les années 60, le trafic de l’amphétamine et de la métamphétamine gagne du terrain, et des drogues psychédéliques, comme LSD, s’imposent sur le marché. Seulement dans quelques pays, il y avait des restrictions sur la distribution des amphétamines, barbituriques, tranquilisants et d’autres drogues synthétiques. L’usage des substances psychotrope était un phénomène global. C’est pour lutter contre cette tendance que la Convention de 1971 sur les substances psychotropes a été signée par 183 pays de l’ONU.

Les Conventions sur les stupéfiants étaient accompagnées par les Tableaux des substances psychotropes. Le Tableau I contient des noms des substances psychotropes qui sont interdites, sauf pour des raisons médicales limitées, comme, par exemple, la MDA ou la MDMA (ecstasy). Les substances appartenant au Tableau II peuvent causer une dépendance, mais aussi peuvent être utilisées pour des besoins thérapeutiques, comme, par exemple, certains stimulants du type amphétamine (amphétamine, méthylphénidate, fénétylline), certains hallucinogènes (phencyclidine) et sédatifs (méthaqualone and sécobarbital). Les termes chimiques désignant ces substances sont inclus dans le système terminologique.

Pendant les années 1980, suite à la guerre civile en Afghanistan, le trafic de l’opium s’est accru de nouveau, car il apportait des bénéfices aux moudjahids. Cela a suscité la conférence de 1987 à Vienne suite à laquelle la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes a été adopté en 1988. Un des buts principaux de cette convention était la prévention du blanchiment d’argent. Grâce à l’application de cette convention, certains des plus larges réseaux criminels des narcotrafiquants étaient éliminés. Le Groupe d’action financière (GAFI), créé en 1989, a développé des initiatives pour combattre des systèmes financiers et des personnes qui couvrent des narcotrafiquants et blanchissent leurs revenus.

Après la chute de l’Union soviétique, dans les années 1990, on observe la consommation des drogues s’accroître considérablement en Europe de l’Est qui est maintenant ouverte au marché. Après une Session spéciale dédiée aux problèmes des drogues, l’ONU adopte en 1998 la **Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues**[[67]](#footnote-67)**.**

**Cette déclaration, contrairement à la Convention de 1988, non seulement fournit des recommandations, mais donne des principes détaillés sur les stratégies visant à réduire la demande.**

Une nouvelle étape dans la lutte contre les drogues commence en 1997, lors de l’établissement de L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (l'ONUDC) par la fusion du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) et du Centre pour la prévention internationale du crime des Nations unies (CPIC) appelé initialement Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime.

En 2008, l’ONUDC publie la Déclaration politique et plan d’action sur la coopération internationale en vue d’une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue.[[68]](#footnote-68) Ce plan d’action porte sur les stratégies pour combattre le problème mondial de la drogue, entre autres, la responsabilité partagée, démarche intergrée et équilibrée, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales.

Depuis quelques années, L’UNODC, longtemps critiquée de mettre en priorité les principes des pays ayant la tolérance zéro en matière de drogues, notamment, des États-Unis et de la Suède, organise des discussions sur l’adoption des mesures davantage préventives et des modalités de traitement des toxicomanes. De tels documents que le « Programme commun de traitement et de prise en charge des toxicomanes » (en coopération avec l’OMS)[[69]](#footnote-69), « De coercition à la cohésion »[[70]](#footnote-70), « Guide d’application des programmes d’acquisition de compétences familiales pour la prévention de l’usage de drogue »[[71]](#footnote-71) sont publiés ces dernières années. La même approche au problème a été adoptée lors de la session extraordinaire sur la drogue à l’Assemblée Générale de l’ONU en avril 2016. Dans la déclaration, les États « formulent une série de recommandations pratiques concernant, notamment, la prévention et le traitement, la disponibilité des substances contrôlées à des fins médicales, la lutte contre le blanchiment d’argent et la corruption, la lutte contre les nouvelles substances psychoactives et les dérives d’Internet ».[[72]](#footnote-72)

Alors, bien que certains termes du système terminologique « Lutte anti-drogue » soient formés avant le XXe siècle, on ne peut parler de l’apparition du système terminologique qu’au début du XXe siècle (1912, Conférence de la Haye). Ce système suit le processus de sa constitution aux XXe et XXIe siècles. Pendant la période entre 1900 et 1945 il n’y a pas d’opposition intensive et efficace à la drogue dans la société. C’est entre 1945 et 2000 que l’on voit les stratégies se déterminer et les initiatives majeures se mettre en place au niveau législatif et administratif (une nouvelle tactique politique, le contrôle des précurseurs, l’harmonisation de la coopération internationale et des nouvelles stratégies de lutte) ce qui a suscité une augmentation majeure du nombre des unités terminologiques. Par contre, la plus grande augmentation est observée au début du XXIe siècle suite à la rédaction des documents de l’UNODC et d’autres organismes internationaux. Pour le moment, le système connaît sa période de stabilisation.[[73]](#footnote-73)

**2. Structure du système terminologique « La lutte contre la drogue» et ses catégories.**

Les différentes notions terminologiques ne sont jamais séparées ; elles sont toujours liées entre elles quel que soit leur domaine. Maria Teresa Cabré estime qu’ il est nécessaire de structurer la terminologie du domaine spécialisé de façon à mettre en évidence les relations qui unissent les notions entre elles (présentation systématique) afin de « favoriser le développement cohérent de la terminologie d’un domaine de spécialité et de garantir la qualité de la documentation spécialisée et le transfert des connaissances » [[74]](#footnote-74). Même une simple présentation des termes dans l’ordre alphabétique peut apporter une aide considérable au travail du traducteur. Par contre, cette simple présentation sous forme de glossaire, de lexique, de répertoire quelconque ne pourra pas présenter un panorama du contenu notionnel et de la structure de la terminologie.

C’est pour ça que la structure du système terminologique a dans les travaux des terminologues une représentation graphique qui montre les liens et les relations entre les notions. Il s’agit ici de montrer un système notionnel qui est déterminé par la norme ISO comme un « ensemble structuré de notions construit sur la base des relations établies entre ces notions et dans lequel chaque notion est déterminée par sa position dans cet ensemble ».[[75]](#footnote-75) La représentation graphique d’un système notionnel s’appelle un schéma notionnel ou schéma conceptuel.[[76]](#footnote-76) Il est évident que les rapports entre les éléments du système portant un caractère compexe, il ne s’agit pas d’un seul moyen de présenter ces systèmes. Il existe de différents types de schémas notionnels, tels que le champ notionnel ou l’arbre de domaine. Ces deux modalités de structurer les termes donnent aux chercheurs une grande liberté dans le classement des notions tout en présentant un système terminologique comme une structure rigoureuse et logique.

La nécessité du schéma notionnel et le choix de sa forme seront déterminés par les objectifs et les enjeux du travail terminologique, mais il serait important de noter que dans l’harmonisation des terminologies ce procédé est nécessaire, car il peut aider à offrir une vue d’ensemble sur un domaine, des relations hiérarchiques et génériques constituant ainsi des instruments précieux pour la rédaction des définitions ainsi que pour la classification des notions. [[77]](#footnote-77)

C’est également important, car il est possible de sauvegarder le schéma notionnel dans une banque de données pour y faire recours ultérieurement ce qui permettra de combler les lacunes terminologiques.

Ces structures permettent aussi de clarifier les rapports synonymiques au sein du système terminologique ainsi que les relations d’équivalence entre les langues. On peut comparer les schémas notionnels, notamment les champs notionnels et les arbres de domaine avec « un vaisselier bien organisé dans lequel les objets sont rangés selon leur fonction ( la vaisselle, de tous les jours ou des grands jours ; les verres, a vin et a eau ; les tasses, etc.) »[[78]](#footnote-78) . Il est aussi à noter qu’en plus de leur fonction de classification, les schémas notionnels « constituent une aide précieuse dans l’organisation du travail (répartition des taches, déroulement du travail, constitution du corpus documentaire, choix des spécialistes), et la rédaction des définitions ; en effet, les génériques utilisés dans la classification des notions sont repris dans les définitions par compréhension»[[79]](#footnote-79).

Un schéma notionnel, système des concepts, est destiné à nous présenter les relations suivantes entre les termes:

-les relations génériques (relations genre –espèce), l’hyponymie et l’hyperonymie,

-les relations partitives (tout et partie), la méronymie,

-les relations de coordination (relations entre les concepts du même niveau)

-les relations assoсiatives (pragmatiques).

Les différents types de schémas notionnels sont utilisés en fonction de l’étape du travail terminologique et de ses particularités.

Le champ notionnel, ou le champ de concepts est un type de schéma qui, selon le linguiste Pierre Lerat, est utilisé quand les notions d’un certain domaine sont très différents ayant « des relations de nature différente et ne peuvent aucunement être situés dans un système hiérarchique »[[80]](#footnote-80). La structure de ce type de schéma est alors assez flexible pour représenter les relations sémantiques variées (fonction, chronologie, nature de l’objet, etc.) des notions appartenant aux différentes catégories et de nature très différente (abstraite et concrète).
Dans les « Recommandations relatives à la terminologie » rédigées en collaboration avec la Section de terminologie de la Chancellerie fédérale suisse qui se base sur la Conférence des Services de traduction des États Européens le suivant schéma notionnel sert à illustrer cette structure (à voir le schéma 1).

SECTEUR INSTITUTIONS SCOLAIRES

Secondaire II : Ecole de culture générale

 Gymnase (institution préparant à la maturité)

 école de culture générale (institution preparant

 à la maturité spécialisée)

 Formation professionnelle initiale

 école professionnelle

 de type dual (cours + apprentissage)

 à temps plein (cours + stage)

 école préparant à la maturité professionnelle[[81]](#footnote-81)

Schéma 1. Exemple d’un champ notionnel proposé par le groupe de travail de la conférence des services de traduction des Etats Européens.

Comme on peut voir sur ce schéma, il regroupe les termes appartenant aux catégories différentes, commes les niveaux d’éducation, les types de diplômes, les types de cours et d’autres.

En se basant sur ce modèle, on pourrait rédiger un exemple du système terminologique qui porte sur le traitement du VIH, un des sujets relatifs à la lutte contre la drogue.

**Le Traitement du VIH**

 1.Tests de contrôle:

 Test de la charge virale

 Echantillon de sang

 **Compte de CD4**

Test génotypique

 Test phénotypique

 2. Amorce et maintien d’un traitement:

 **Traitement antirétroviral (TAR)**

 Médicaments antitrétroviraux

Thérapies complémentaires et alternatives

 Traitement hormonal de substitution

 4. Observance et résistance

   Observance thérapeutique

 R**ésistances médicamenteuses**

 **Résistance croisée**

Echec thérapeutique

 5. Effets secondaires et symptômes

   M**onographie de produit**

 **Fidélité au tratement**

 **Interaction médicamenteuse**

 **Effects secondaires**

 ***S***yndrome de dépérissement

 Constipation
 Diarhée

 6. Traitement pour prévenir la transmission du VIH

 Prophylaxie pré-exposition

 Absorbtion par voie orale

 Test Positive Aware Network (TPAN)

 Prophylaxie post-exposition

 Schéma 2. Exemple d’un champ notionnel faisant partie du système «Lutte contre la drogue ».

Une autre structure est **un arbre de domaine** qui est surtout nécessaire à la première étape de recherche. La structure est présentée sous forme d’arborescence où les termes sont regroupés par catégories.

L’arbre de domaine est le système qui est utilisé pour le classement des termes du système terminologique « Lutte contre la drogue » dans le présent mémoire.
En présentant un système terminologique, il est nécessaire de classer les termes par catégories. **La classification décimale universelle** (**CDU**)  a servi de base pour présenter la structure du système terminologique « La lutte contre la drogue » dans la langue française et la langue russe. Selon cette classification, les connaissances humaines sont divisées en dix catégories notées de 0 à 9, le 0 étant réservé aux généralités « en général ». Chaque catégorie est normalement divisée en dix parties.

Le présent système terminologique emploie les termes appartenant à deux branches de connaissance humaine, sciences médicales (classe 6) et sciences sociales (classe 3).

La division principale du système sera donc suivante (schéma 3)

La lutte contre la drogue

Sciences sociales

Sciences médicales

Schéma 3. Division générale du système terminologique « Lutte contre la drogue  »

En se basant sur la subdivision de ces classes, on pourrait noter la pharmacologie et la toxicologie (code 615), la santé publique (code 614) et le traitement (code 616) dans le domaine des sciences médicales ; l’administration publique (code 35), la politique (code 32) et la législation (code 34) appartenant au domaine des sciences sociales.

À leur tour, ces subdivisions comprennent plusiers éléments importants.

À titre d’exemple, la législation (code 34) comprend, entre autres, le droit international (341) et l’infraction contre l’ordre public, la morale, la famille (code 343.5) quiinclut le trafic de stupéfiants.

Par contre, certaines catégories ne sont pas pleinement présentées dans la Classification Décimale Universelle, car ils n’ y a pas de division nécessaire qui serait utile notamment dans le travail terminologique qui donnera lieu après au travail dans les domaines de banques de données et de traduction.

Dans le cadre de la présente recherche la structure suivante a été établie. (schéma 4) :

La lutte contre la drogue

Sciences sociales

Sciences médicales

Toxicologie

Législation

Administration

Politique

Fabrication des stupéfiants

Médecine clinique

Etude des produits toxiques et de la toxicomanie

Conséquences de l’usage des drogues

Organisations internationales et gouvernementales

Lutte et contrôle du trafic des stupéfiants

Trafic des stupéfiants

Traitement des dépendants

Etude des plantes narcotiques

Etude des substances psychotropes

Usage des stupéfiants

Schéma 4. Structure du système terminologique « La lutte contre la drogue » dans la langue française.

Ce schéma représente une base pour le choix des termes et leur classification. Il est possible d’y apporter des précisions et des catégories supplémentaires. Par exemple, les termes appartenant à la lutte et le contrôle du trafic peuvent également être repartis dans tels groupes que les mesures préventives et les mesures répressives, par exemple. Mais la classification ci-dessus qui se base généralement sur la CDU est la classification structurelle essentielle.

Comme le présent mémoire est consacré au système terminologique dans les deux langues, française et russe, il serait important de traduire cette classification vers le russe, car un des résultats du présent mémoire est la rédaction d’un répertoire multilingue. (schéma 5) :

Борьба с наркотиками

Медицинские науки

Общественные науки

Клиническая медицина

Токсикология

Право

Административное управление

Политика

Изготовление наркотических средств

Учение о ядовитых веществах и отравлении ими

Последствия употребления наркотиков

Международные и правительственные организации

Борьба с наркотиками и контроль над оборотом наркотиков

Изучение наркотических растений

Лечение наркозависимости

Оборот наркотических средств

Изучение психотропных средств

Употребление наркотических средств

Schéma 5. Structure du système terminologique «La lutte contre la drogue » dans la langue russe.

**2.1. Les relations entre les termes au sein du système terminologique.**

Comme il était mentionné précédemment, la terminologie insiste sur l’organisation des concepts et l’analyse des relations entre les termes et les concepts.

Les relations hiérarchiques entre les termes d’un système terminologique comprennent, entre autres, les relations génériques et les relations partitives[[82]](#footnote-82). Ces relations concernent la subdivision des éléments du système terminologique où les concepts superordonnés comprennent les concepts subordonnés. Les concepts du même niveau sont appelés coordonnés.

Les relations **génériques** sont aussi appelées les relations « genre-espèce » où le terme superordonné est nommé générique et celui subordonné spécifique. On pourrait les appeler également le terme hyperonyme et le terme hyponyme. Ces relations sont très présentes dans tout le système terminologique, notamment dans les parties liées aux substances toxiques et aux mesures de lutter contre la drogue.

Comme on voit sur le schéma 6, le terme générique faisant partie de la catégorie « étude de substances psychotropes » est le terme générique *Psychotropes* qui comprend, entre autres, le terme spécifique *Opioïdes* qui à son tour comprend les termes plus spécifiques *Codéine*, *Morphine* et *Héroïne*:

Psychotropes

Opioïdes

Héroïne

Morphine

Codéïne

Schéma 6. Relations génériques dans le système terminologique « Lutte contre la drogue », exemple 1.

De même, sur le schéma 7, on peut observer les relations génériques entre le terme générique *Usager de drogues* et les termes spécifiques décrivant de différents types d’usagers

Usager de drogues

Usager occasionnel

Usager-revendeur

Usager recensé

Schéma 7. Relations génériques dans le système terminologique « Lutte contre la drogue », exemple 2.

**Les relations partitives entre les concepts du système terminologique.**
Les relations partitives entre les termes impliquent l’idée de l’ensemble et des parties de cet ensemble. Ce type de relations a lieu lorsque le concept superordonné est constitué des concepts subordonnés. On les appelle dans ce cas - là les concepts «intégrants» et «partitifs»[[83]](#footnote-83).

Comme on peut voir sur le schéma 8, le terme emprunté du russe *Krokodil* (préparation artisanale russe à la base de la désomorphine) comprend *Codéine* (en tant que précurseur) et les produits auxiliaires (*solvants organiques*, *phosphore rouge*) :

Krokodil

Solvants organiques

Phosphore rouge

Codéïne

Schéma 8. Exemple des relations partitives dans le système terminologique «La lutte contre la drogue».

**Les relations de coordination** sont les relations des concepts du même niveau, appelés, isonymes ou co-hyponymes si ces concepts ont une hyperonyme commun.

À titre d’exemple, les termes *Usager-revendeur*, *Usager recensé* et *Usager occasionnel* sont des co-hypomymes du terme *Usager de drogues*.

Enfin, **les relations associatives** sont les relations des concepts « ayant des liens thématiques non-hiérarchiques fondés sur l’expérience ». [[84]](#footnote-84)

Selon la norme ISO 704/2000, il existe plusieurs types de relations associatives. On peut nommer, entre autres, les relations contenant – contenu, outil – usager, outil – activité.

Le schéma 9 illustre ces trois types de relations en présentant le terme *Seringue* et les termes associés où l’association contenant - contenu est marqué par le numéro 1, celle d’ outil - usager est sous le numéro 2 et outil – activité figure sous le numéro 3.

3

1

Injection intra-veineuse

Drogue injectable

Séringue

2

Toxicomane

Schéma 9. Exemple de relations assotiatives dans le système terminologique Lutte contre la drogue .

Pour conclure, il faut préciser que le présent mémoire ne sert qu’ à fournir une structure généralisée sur le présent système terminologique. Il est évident qu’un projet terminologique plus élaboré doit contenir plusieurs parties bien délimitées et pourvoir une analyse détaillée sur chacune d’elles. L’analyse présentée ci-dessus pourrait alors servir de base d’une analyse plus détaillée et plus précise.

**3. Analyse de la structure formelle des unités terminologiques du système terminologique et le problème du terme composé.**

L’analyse de la structure des unités terminologiques permet de voir quels moyens de formations des unités sont productifs et fréquents au sein d’un système terminologique et d’en analyser les principes.

Les termes étant un moyen de déterminer et d’exprimer des concepts scientifiques sont créés intentionnellement, leur structure est donc choisie par les spécialistes et doit répondre aux critères de cette science. Ces critères déterminent ainsi le contenu, la précision et la conformité du terme au système terminologique.

Dans tout domaine de terminologie, on peut distinguer deux groupes des termes, les termes représentés par un mot (mot unique) ou termes monolexicaux, et les termes composés, ou polylexicaux. Dans la plupart des langues européennes, les termes polylexicaux constituent entre 60 et 80 % du total des mots.[[85]](#footnote-85)

**3.1. Les termes monolexicaux du système terminologique « Lutte contre la drogue ».**

Les termes monolexicaux constituent moins qu’une moitié du total des termes du présent système terminologique dans la langue française et la langue russe. Dans les deux langues le nombre des termes est dans une propostion relativement proche, 33,45 % en français et 38, 38% en russe. (Ici et par la suite les statistiques sont basées sur les termes du glossaire, l’annexe du mémoire).

Tout d’abord, les termes monolexicaux simples comme *la coca, le pavot, la résine, la séringue* ou *игла, алкоголь, шприц* ne constutuent que 23,16 % dans la langue française et même moins dans la langue russe, 21, 65 %.

Les mots construits par affixation constituent 35, 79 % du système français et 39, 45 % du système russe.

Dans les moyens de formation des termes en français, les suffixes –ance (*dépendance, accoutumance*), -age (*usage, sevrage*), -(e)ment (*traitement*), -ion (*décoction, solution*) , -isme (*tabagisme, nicotinisme*) , -ant, -eur, -if pour les substances (*stimulant, dépresseur, sedatif*). Dans la langue russe les suffixes les plus répandus sont –ость (*зависимость*), -ни(е) (*лечение, привыкание*), les suffixes latins – атор (*стимулятор*), - ант(*антидепрессант)* et les préfixes, при (*привыкание*), -не (*нелегальный*)

Les mots composés ayant deux racines sont majoritairement présents dans toutes les catégories de la langue française et dans la langue russe. Dans la description des substances et les formules chimiques, il est nécessaire par contre de mentionner que dans la langue russe la nombre des mots composés est supérieur car les formules chimiques qui sont dans la langue française composés selon le schéma nom + de + nom (*hydrate de chloral*) en russe sont les termes monolexicaux composés (*Хлоралгидрат*).

En analysant les termes monolexicaux, il est également nécessaire de traiter les sigles et les abréviations.

Les sigles dans le système français sont plus nombreux que dans le système russe et constituent 19, 83 % des unités monolexicales contre 18, 18 % dans la langue russe. Ces termes sont présents dans les deux systèmes dans les catégories « organisations internationales et gouvernementales » et «étude des substances psychotropes » surtout dans des formules chimiques de cette dernière. Dans la langue française par contre il y a des termes dans le domaine du contrôle du trafic des stupéfiants, comme par exemple, *LBC, lutte contre le blanchiment des capitaux* ou *ERS, évaluation rapide de situation*. Il est également à noter que le taux des sigles anglais ou allemands est considérablement plus bas en français, 19 % contre 43 % dans la langue russe. Cela est dû au fait que les formules chimiques sont dans la plupart similaires dans les langues latines. La langue russe n’adopte pas souvent une russification de ces formules en gardant le sigle latin (comme, par exemple, *MDA*).

**3.2. Les termes polylexicaux.**

Les termes polylexicaux constituent la plupart des termes dans les deux systèmes terminologiques : 66, 55 % dans la langue française et 61, 4 % dans la langue russe.

Tout d’abord, il est nécessaire de parler de la structure formelle des termes polylexicaux. Dans le présent mémoire les termes seront d’abord regroupés selon le nombre de leurs composantes. Dans la présente recherche seules les mots pleins sont considérés comme composantes, les mots outils sont juste mentionnés comme parties de la structure, mais ne sont pas comptés.

Les termes à deux composantes constituent 42, 86 % de tous les termes composés du système terminologique de la langue française et seulement 34, 76 % de la langue russe. Cette situation est dûe aux particularités de la traduction des termes *drogues, stupéfiants et psychotropes* vers le russe qui sont le plus souvent traduit par *наркотические средства, психотропные вещества* et moins souvent *наркотики*. Donc, un seul mot dans la langue française est le plus souvent traduits par deux mots dans la langue russe. Par conséquent, les termes composés français dont un des éléments est un de ces mots sont donc les termes à trois composantes dans la langue russe.

La structure dominante dans la langue française qui est présente dans toutes les catégories et forme 52, 11 % des unités est la structure nom + préposition de + nom , comme par exemple *traitement de substitution, usage de drogue, état de manque*. Les termes nom + des + noms font aussi partie de cette structure et en constituent 10%.

36, 62 % des termes ont la structure nom + adjectif , comme *prévention sélective, évaluation toxicologique,* *tolérance croisée.* Le reste est représenté par les structures nom + nom *(usager – revendeur).*

En ce qui concerne le système dans la langue russe, la structure dominante est celle

*adjectif + nom (56, 36%): исходное вещество, oпийный мак, психомоторные стимуляторы***.**  41 % est formé selon la structure *nom(cas nominatif) + nom (cas génétif)*: *синдром отмены, коэффициент рецидивов, программа отслеживания.*

Le reste est représenté par les appositions *(наркоман – дилер).*

**Les termes à trois composantes et plus.**

Les termes à trois composantes constituent 15 % des termes composés.
Parmi les termes à trois composantes dans la langue française, on peut mentionner la structure Nom + adjectif + de/des + nom (*trafic illicite des stupéfiants, Organisation mondiale des douanes*).

Quant à la langue russe, les termes à trois composantes sont plus nombreux et représentent 25, 45 % des termes ce qui a été déjà expliqué.

Les termes à quatre composantes et plus sont le plus souvent les noms des organisations internationales (*Centre européen de prévention et de contrôle des maladies*) dans la langue française ainsi que dans la langue russe.

**3.3. Les particularités des termes polylexicaux dans le travail terminologique.**

Les termes composés représentent, comme il en est preuve ci-dessus, la majorité des termes du système terminologique. L’emploi des termes composés est justifié dans le langage scientifique, car ils nomment les notions spécifiques du vocabulaire technique utilisant les termes simples comme termes de base ou termes génériques.
Dans les domaines qui sont relativement récentes ainsi que pour ceux où plusieurs termes sont traduits des autres langues, les termes composés délimitent les nouvelles notions.

Il est certes nécessaire de comprendre dans le travail terminologique qu’un terme, indépendamment du nombre de ses composantes et sa structure, sert à exprimer une seule notion dans le cadre du vocabulaire spécialisé.

Dans le présent mémoire les termes ont été regroupés selon leur structure, mais il serait pertinent de mentionner également une classification des termes composés selon la nature de leurs éléments.

Cette classification a été proposée par la linguiste russe R. F. Pronina qui propose de diviser les termes composés en trois groupes.

1) Le premier type de termes composés: toutes les composantes font partie du vocabulaire spécialisé (technique, ou, dans notre cas, médical), par exemple, *antidépresseurs non-sédatifs.* Ce type est très présent dans la catégorie « étude des substances psychotropes ».

2) En ce qui concerne les termes du deuxième type, une des leurs composantes appartient au vocabulaire spécialisé, mais l’autre au vocabulaire général, par exemple, *toxicomanie lourde.*

Le deuxième terme peut aussi être du vocabulaire spécialisé, mais fréquemment utilisé dans les domaines différents, par exemple, *perturbation psychique* où le terme *perturbation* peut également être utilisé dans le terme *perturbation atmosphérique* appartenant au vocabulaire de l’hydrométéorologie.

Ce type contient aussi les termes où un des éléments est utilisé dans son sens principal, mais étant utilisé avec le premier terme devient spécifique dans le domaine, par exemple, *médicament inoffensif.*

3) Enfin, le troisième type est représenté par les termes composés des mots appartenant au vocabulaire général, mais qui ensemble forment une unité terminologique dans le cadre du vocabulaire du domaine spécialisé, comme *effets secondaires* ou *drogue douce*.[[86]](#footnote-86)

Un terme simple ainsi qu’un terme composé est toujours une unité terminologique indépendante et autonome, tout en étant lié aux autres termes, ce qui est une différence essentielle entre un terme et une collocation éventuelle.

**4. Analyse sémantique du système terminologique « Lutte contre la drogue ».**

L’étude sémantique d’un terme est différente de celle d’un mot, car un terme possède non seulement une sémantique lexicale, mais aussi notionnelle. La sémantique du terme est donc l’interaction de la sémantique lexicale et notionnelle.

Ces deux sémantiques ne sont pas toujours identiques. Dans certains cas, une unité terminologique est utilisée pour exprimer plusieurs notions (homonymie et polysémie) ou une notion peut être exprimée par de différentes unités terminologiques (synonymie).

Ces phénomènes sémantiques ont les définitions suivantes dans la linguistique.
Un synonyme est un « mot ou expression de même sens ou, plus exactement, de sens équivalent ou approchant, c'est-à-dire substituable dans certains contextes à un autre mot, à une autre expression ». [[87]](#footnote-87)

L’antonyme est un « terme de sens contraire à un autre terme »[[88]](#footnote-88). La polysémie est une « propriété d'un signifiant de renvoyer à plusieurs signifiés présentant des traits sémantiques communs »[[89]](#footnote-89).

L’homonymie est une « relation entre plusieurs formes linguistiques ayant le même signifiant graphique et/ou phonique et des signifiés totalement différents ; les homonymes sont des formes linguistiques qui ont entre elles cette relation [[90]](#footnote-90)».

**4.1. La synonymie et l’antonymie dans le système terminologique «Lutte contre la drogue ».**

Dans la terminologie, on distingue de différents types de **synonymes** qui sont présents dans ce système terminologique. Il existe des synonymes totaux, pour la plupart des cas lexèmes monosémiques, par exemple, *usage des stupéfiants* et *la consommation des stupéfiants*, ou partiels, au cas où un des mots est polysémique, par exemple *drogue – stupéfiant*.

Si les synonymes ont un contenu absolument identique, ils sont appelés parfaits. Ces synonymes sont extrêmement rares. La plupart des synonymes sont appelés approximatifs. Ceux-ci « s'accordent à la fois par le trait dominant de leurs contenus et par leurs traits distinctifs complémentaires les plus importants, mais ils diffèrent en ce qui concerne les traits distinctifs complémentaires moins importants, surtout connotatifs ».[[91]](#footnote-91)

Parmi les synonymes approximatifs, on peut distinguer les synonymes stylistiques, qui n’ont pas de différence sémantique, mais présentent une différente expressivité, une valeur subjective ou appartiennent aux différents registres de langue. Le domaine de la lutte contre la drogue en possède beaucoup d’exemples. Il porte sur une activité illicite et un sujet tabou, ce qui rapporte certains termes au langage familier voire même argot criminel (came, torpé, joint). Ce langage est digne d’être examiné dans un travail terminologique à part (ce qui est le cas, par exemple, dans le mémoire de Dana Ondrušková de l’université de Brno[[92]](#footnote-92)). Par contre, le présent mémoire porte majoritairement sur les termes du registre neutre et examine les termes qu’on peut trouver dans les documents officiels ou sur les sites des organisations internationales. Cependant, dans la catégorie « étude des substances psychotropes », on peut observer plusieurs paires des synonymes où un élément appartient au langage courant, un autre au langage officiel comme, par exemple, *dépendant - drogué*.

En ce qui concerne les synonymes sémantiques, ils se diffèrent soit par l’intensité de la dominante, soit par le nombre des traits distinctifs complémentaires.  À titre d’exemple, les termes *stupéfiants*, *drogues* est *psychotropes*, qui sont synonymes dans plusieurs documents officiels en réalité se diffèrent considérablement. La sémantique du mot *drogue* et son usage sont beaucoup plus larges que ceux des autres termes, car sa définition comprend les éléments suivants : 1) ingrédient ; 2) produit pharmaceutique ; 3) remède ; 4) substance psychotrope ; 5) habitude à consommer une substance psychotrope[[93]](#footnote-93) alors que le terme *stupéfiants* signifie dans Convention unique sur les stupéfiants de 1961 « toute substance des Tableaux I et II (tableaux des substances psychotropes contrôlées ou illicites), qu’elle soit naturelle ou synthétique ». [[94]](#footnote-94)

**L’antonymie** des termes se base sur le contraste des phénomènes, actions, qualités et traits qui ont une nature similaire. Le linguiste russe Lev Alexéevitch Novikov distingue trois types d’antonymes.

1) Les antonymes qui expriment une opposition contraire. Les oppositions graduelles sont propres à ce type d’antonymie. Dans ce cas-là les termes à l’extrémité de l’opposition reflètent l’antonymie complète et les termes au milieu indiquent le degré de la qualité exprimée. Cette opposition est appelée scalaire ou gradable dans la linguistique française. Dans le cas du vocabulaire de la drogue, il est difficile d’en trouver un exemple où tous les termes soient monolexicaux et monosémiques, mais il est possible de citer une opposition graduelle comme *abstinence – usage occasionnel – usage régulier – mésusage – dépendance.*

2) Les antonymes complémentaires concerne l'application ou la non-application d'une propriété. Donc, la négation d’un terme signifie son contraire. A titre d’exemple, *drogue licite – drogue illicite*.

3) Dans le cas des antonymes duals, la symétrie porte cette fois-ci sur des fonctions culturelles (symétrie consacrée par l'usage) et spatio-temporelles et porte un caractère réciproque (que certains linguistes considèrent comme un type à part), par exemple, *importer – exporter les stupéfiants*.

4) Les antonymes qui sont utilisés dans les contextes types ont une structure normalisée. Mais il est possible d’avoir les collocations employées occasionnellement comme antonymes. Ils sont appelés antonymes occasionnels ou antonymes contextuels.*[[95]](#footnote-95)*

**4.2. La polysémie et l’homonymie dans le système terminologique «Lutte contre la drogue ».**

Dans la linguistique moderne, un mot **polysémique** a plusieurs sémantiques qui sont liées les unes aux autres et apparaissent au cours du développement de la sémantique initiale d’un mot. Dans les terminologies, la polysémie n’est pas saluée par les experts qui insistent sur la monosémie en tant que tendance motrice de l’harmonisation terminologique. Une sémantique unique et exacte est « une tendance, un idéal pour toute terminologie »[[96]](#footnote-96). En ce qui concerne le système terminologique « Lutte contre la drogue », cette tendance y est majoritairement présente. Le terme polysémique *drogue*, qui est encore largement utilisé, peut être substitué par le terme *stupéfiant* qui est plus exacte et constate le fait que cette substance est inscrite dans les Tableaux des substances psychotropes.

**Les homonymes** sont les lexies qui ne sont pas liées entre elles sémantiquement, mais ont une forme identique, les homographes la forme écrite et les homophones la forme orale. Les homophones ont toujours été une caractéristique propre à la langue française ce qui est dû à la phonétique historique de la langue.
Il est important de distinguer la polysémie et l’homonymie. Pour cela, il faudrait consulter l’étymologie des termes examinés.  À titre d’exemple, le mot *coca* comme une plante (utilisé au féminin plus fréquemment qu’au masculin) et comme une boisson (le plus souvent utilisé au masculin) ne sont pas homonymes car étymologiquement la boisson coca-cola contenait de la cocaïne.
Les exemples des homonymes au sein du système terminologique étant difficiles à trouver, il est possible d’en trouver certains dans d’autres disciplines, comme par exemple, le terme médical *un voile noir* peut être confondu avec le mot *une voile*.

**5. La néonymie et les moyens de l’enrichissement du système terminologique.**

Un **néonyme**, ou terme néologique, apparaît suite à l’apparition d’un nouveau concept dans le domaine terminologique étudié. Par contre, l’harmonisation et la standardisation de ces néonymes ainsi que leur ancrage dans la langue nécessitent une certaine période de temps qui peut durer même des dizaines d’années.
En traitant le sujet des néonymes en tant que moyen de l’enrichissement lexical des terminologies, il est important de comprendre tout d’abord la différence entre les néonymes et les néologismes.

Plusieurs linguistes étrangers, y compris Guy Rondeau et Maria Teresa Cabré, ainsi que les linguistes russes comme Alexandra Superanskaya, distinguent deux types de néologismes. Les unités lexicales du premier type sont de « vrais néologismes » qui font partie de la langue générale et celles du deuxième type sont appelées des termes néologiques ou « néonymes ». [[97]](#footnote-97)

Selon Guy Rondeau, le néonyme est différent du néologisme, car sa création et sa fixation dans la langue nécessitent non seulement la participation des natifs, mais celle des spécialistes dans le domaine ; ce qu’il appelle aussi le critère de la conscience collective d’un groupe des spécialistes natifs compétents. [[98]](#footnote-98)

Dans la néologie, surtout la néologie terminologique, la créativité linguistique doit être conforme aux normes et aux règles linguistiques et sociolinguistiques pour, par la suite, faire partie du vocabulaire spécialisé.

Selon Aurelia Bălan Mihailovici [[99]](#footnote-99), un néonyme doit être transparent, avoir une forme explicite univoque, être simple et laconique et doit être adapté aux règles et principes de la langue.

**5.1. Les particularités des néonymes et leur manifestation dans le système terminologique « Lutte contre la drogue » dans la langue française et la langue russe.**

Selon A. Mihailovici, les néonymes apparaissent dans les textes scientifiques ou officiels au moment où un nouveau concept apparaît. Un néonyme doit alors apparaître suite à la nécessité de créer une unité lexicale pour nommer un nouveau concept, par exemple, le terme LSD est apparu lors de la fabrication de cette drogue par le chimiste suisse Albert Hofmann en 1938 et a été emprunté dans la langue française lors de l’apparition du concept en France. La néonymie est donc étudiée par les terminologues qui effectuent l’analyse des publications spécialisées, alors que la néologie est étudiée par des lexicologues qui analysent la presse écrite et d’autres médias.

Lors de la création des néonymes, il est nécessaire de respecter le principe terminologique fondamental selon lequel une notion doit être représentée par un seul terme. La synonymie, la polysémie et l’homonymie sont alors perçues comme facteurs négatifs provoquant une confusion de termes. Dans le cadre du système étudié, par contre, comme la plupart des termes modernes sont empruntés à l’anglais, il se peut naturellement qu’il y ait plusieurs termes désignant la même notion. À titre d’exemple, le terme anglais *overdose* est le plus souvent traduit en français comme *surdose*, mais dans quelques textes, surtout portant un caractère général, le terme anglais est employé.

**5.2. La formation des néonymes.**

Le choix des procédés de la formation de nouveaux termes dépend de la langue et du domaine spécialisé. En cas de besoin de combler une lacune lexicale, deux solutions sont possibles : de créer une nouvelle entité locale, ce qui est extrêmement rare, ou de trouver une inspiration dans une autre langue.

Guy Rondeau distingue trois types de modalités pour créer les néomymes : morphologiques, morphosyntaxiques et morphosémantiques.

1) Les modalités **morphologiques** (la dérivation, l’apocope).

La dérivation dans le présent système terminologique est majoritairement représentée par les suffixes -ance, –age pour un phénomène, une action ou son résultat (accoutumer – *accoutumance*, tracer – *traçage*), -tion pour une action ou son résultat (*injection, mastication*), -eur pour identifier l’agent de l’action (*antidépresseur*), -ment pour une action (*blanchiment*) et les suffixes des adjectifs –ant (*stimulant, dopant*), -ique (*neuroleptique*), -if (*sédatif*), les suffixes –isme et –mane : les préfixes, des éléments productifs sont dé- (*dépénalisation*), re-ré- (*réinsertion*) et anti- (*antidrogue*). Dans la langue russe des éléments productifs sont les suffixes –ость (*зависимость*), -ни(е) (*лечение, привыкание*), les suffixes latins – атор(*стимулятор*), -ант(*депрессант*) et les préfixes при(*привыкание*), не(*нелегальный*), ce qui a été mentionné précédemment.

2) Les modalités **morphosyntaxiques**, comme le changement de la catégorie grammaticale, (comme le terme *psychotrope* qui a subi une substantivation), et la réduction de forme que Juan Sager[[100]](#footnote-100) divise entre l’abréviation ou troncation (*labo* = laboratoire), le téléscopage (*narcoanalyse =* narcotique+analyse, *énol* = alcène+alcool), la « siglaison » qui comprend la formation des sigles (*injection IV*=*intraveneuse*) et acronymes (*ONU, SIDA*).

3) Les modalités **morphosémantiques** (calques et emprunts).
Loïc Depecker distingue deux groupes d’emprunts[[101]](#footnote-101):

1) L’emprunt direct. Ce type d’emprunt peut être un « emprunt intégral (importation de la forme et du sens sans modification significative) » ou d’un « emprunt aménagé (aménagement de la forme, et éventuellement du sens) ».

2) L’emprunt par traduction a la forme d’ un « calque (traduction littérale du terme

étranger) », un « calque transpositionnel (traduction non littérale) » ou une « synthèse néologique (reconceptualisation) ».

Actuellement, la plupart des termes dans les catégories « Administration », « Politique » et « Législation », ainsi que les sigles des organisations internationales sont empruntés à l’anglais dans les deux langues, le français et le russe. Les formules chimiques sont empruntées à l’anglais ou à l’allemand (LSD). Il y a des emprunts directs intégraux comme *le backloading**– "backloading"* (opération consistant à remplir une seringue par l’arrière, en enlevant le piston) ou *наркодилер – dealer*. L’emprunt «aménagé»  ou « naturalisé »[[102]](#footnote-102) est parfois considéré comme un calque, mais contrairement à celui-ci, l’emprunt aménagé ne suppose pas de traduction. Elle est possible grâce à la francisation du suffixe (*tracking – traçage)* ou à l’ adaptation syntactique de la forme anglaise, par exemple, l’inversion de la syntagme et l’ajout de certains éléments joncteurs *(degradation product – produit de dégradation)*.

Dans un calque transpositionnel, «il ne s’agit plus d’emprunt ou d’une simple traduction littérale des éléments » [[103]](#footnote-103) . Il existe des calques où un élément est un emprunt et l’autre est une transposition *bipolar disorder – trouble bipolaire* et des calques où la traduction et la transposition sont présentes, comme *ant-traffic – trafic de fourmi*.

Enfin, une synthèse néologique est une partie intégrante du processus dynamique de création des formes néologiques, comme *multiple drug abuse - polytoxicomanie*, *drug registration ‑ homologation des médicaments*.

De nos jours, plusieurs terminologues appellent à préserver l’identité des langues face à l’emprunt de plus en plus répandu des termes anglais, une langue qui est considérée parfois comme véhiculaire, notamment dans les domaines de pointe. Suite à l’accélération du progrès scientifique et technique et à la mondialisation, les emprunts anglo-saxons qui « envahissent des domaines du savoir où il devient difficile de s’exprimer dans une autre langue que l’anglais ». [[104]](#footnote-104)

**6. Les particularités du système terminologique « La lutte contre la drogue » dans la langue française et la langue russe dans le cadre de la traduction.**

**6.1. La terminologie et la traduction**

La terminologie est un domaine indépendant de la traduction, car elle peut être parfaitement pratiquée dans un contexte monolingue. Par contre, si la terminologie est exercée dans le contexte multilingue, les traducteurs y font recours dans leur activité, considérant qu’une bonne structuration terminologique est un élément important pour rendre une traduction équivalente et correspondante. Pourtant, les traducteurs ne consacrent pas beaucoup de temps à la gestion terminologique.

Marie – Claude L’Homme, linguiste canadienne, estime que la terminologique se situe « au niveau de la langue et la traduction sur celui de la parole »[[105]](#footnote-105). Un mot peut avoir une sémantique différente pour un documentaliste, un terminologue, un terminographe, un spécialiste et un traducteur. Elle affirme que les traducteurs considèrent souvent les termes comme « unités de traduction faisant problème », donc les unités dont on ne connaît pas la traduction ou l’équivalent et dont le sens n’est pas absolument évident. Il est certain que cette problématique varie considérablement d’un spécialiste à l’autre, mais les linguistes sont d’accord qu’un traducteur ou une traductrice dans son travail effectue ce que l’on appelle une « recherche terminologique ponctuelle », qui consiste à chercher une traduction du mot inconnu dans des ouvrages spécialisés en prenant en considération le contexte, les collocations, les exemples concrets de l’emploi du terme dans un texte.

Selon une enquête menée par Vincent Evers de l’université d’Utrecht en 2010, la grande majorité des traducteurs et traductrices (Vincent Evers emploi le terme *traductrices* qui signifie pourtant les traducteurs et traductrices dans leur ensemble) effectuent une gestion terminologique pendant le processus de traduction (91 % des spécialistes interrogés). En plus, ce travail terminologique est lié étroitement à la traduction, que ce soit une recherche précédant la traduction, effectuée simultanément ou postérieure à la traduction. Les traductrices et les traducteurs qui effectuent une gestion terminologique indépendamment de la traduction elle-même, représentent une minorité.[[106]](#footnote-106)

Cette stratégie de recherche terminologique ponctuelle est une stratégie sémasiologique (quand on part du mot pour rechercher le sens), qui la rend donc proche au travail lexicographique. Selon Marie – Claude L’Homme, les différences d’ordre méthodologique entre la terminographie et la lexicographie s’atténuent de plus en plus. Ces deux disciplines, suite à leur développement, seront plus interdépendantes et auront plus souvent recours aux mêmes traitements informatisés.[[107]](#footnote-107)

Comme les ressources terminologiques sont aujourd’hui accessibles sur Internet, ils sont de plus en plus utilisées par les traducteurs du monde entier. Ces ressources permettent d’utiliser les résultats des recherches terminologiques et d’en créer leurs propres outils, leurs banques de termes personnalisées en enregistrant les termes dans les systèmes et logiciels spécialisés comme Multiterm, Promt, Memsource et d’autres.

Vincent Evers dans sa recherche sur la terminologie site encore une statistique surprenante. Selon une enquête réalisée par un réseau de traduction vertalersnieuws en 2009, seulement 13 % des traducteurs utilisent des logiciels dédiés à la gestion terminologique, tandis que la majorité font leur propres listes de termes dans Excel ou Word. Les traducteurs et les traductrices préfèrent limiter au maximum le nombre de programmes informatiques qu’ils utilisent.

Il est à noter qu’avec le développement des outils en ligne et des bases de données terminologiques, l’utilisation des programmes CAT est inscrite aujourd’hui dans le curriculum universitaire. Par contre, les logiciels spécialisés ne reflètent pas la complexité des relations dans le système terminologique, tels que la synonymie/antonymie ou l’hyponymie/hyperonymie, ce qui est plus confortable de gérer dans un document créé par le traducteur au format Word ou Excel.

Dans ce contexte, une recherche terminologique dans le domaine spécialisé pourrait faciliter ce processus de traduction proposant de tels outils qu’un glossaire multilingue au format Word ou Excel ainsi qu’une base de termes au format tbx ou tmx, comme c’est le cas dans le présent mémoire.

**6.2. Moyens de traduire les termes français vers le russe.**

Un terme a une structure complexe. Sa traduction implique donc tout un éventail de transformations. Les procédés de transformation qui seront décrits sont très rares à être utilisés seuls. Dans la plupart des cas, une traduction comprend une combinaison des procédés dont un est dominant. Dans le cas des vocabulaires spécialisés, il est possible de ne pas avoir d’équivalent du terme dans une autre langue, ce qui engendre alors un objectif de traduire un terme sans équivalent dans la langue cible.[[108]](#footnote-108)

Comme il a été déjà mentionné, la plupart des termes dans la terminologie russe et française sont des calques et des emprunts à l’anglais. Dans le cadre du présent mémoire, il serait pertinent d’examiner la traduction des termes anglais vers le russe et le français ainsi que la traduction des termes du français vers le russe et vice-versa. Par contre, comme il est prioritaire dans la présente recherche d’analyser les terminologies russe et française, certains procédés et recommandations seront fournis pour les traductrices et traducteurs dont seuls le français et le russe sont les langues de travail.

*6.2.1. Certains procédés liés à la traduction des termes monolexicaux.*Les termes monolexicaux sont minoritaires dans le système terminologique étudié et sont majoritairement présents dans les catégories « Étude des substances psychotropes » et « Organisations internationales et gouvernementales ». Les chercheurs français et étrangers, entre autres, Olga Sergueevna Akhmanova, distinguent les modalités suivantes de traduire les termes d’une langue vers l’autre.

1. Le procédé essentiel en traduction est **l’équivalent lexical** qui est possible au cas où il y a un terme dans la langue cible équivalent à celui de la langue source, par exemple *diluant – разбавитель*.

2. **La translittération** est la transmission du mot de la langue source avec les lettres de la langue cible.  À titre d’exemple, le terme russe *ЛСД* emprunté à l’allemand est translitéré ansi que le terme *kompot* emprunté à la langue russe dans la langue française. L’inconvénient considérable de ce moyen est l’impossibilité de rendre claire la sémantique du mot dans la langue cible.

3. **La transcription** est la transmission d’une lexie de la langue source moyennant les phonèmes de la langue cible. Dans ce procédé, il est important de prendre en considération les particularités phonétiques des langues. Par exemple, le mot russe *крэк* emprunté à l'anglais prend en considération la phonétique et non la forme écrite du mot. Chaque paire de langues a besoin de règles qui se basent sur les particularités phonétiques.

4. **Les calques** sont une traduction à la lettre où chaque partie du mot (dans notre cas, chaque morphème) est traduit à part, par exemple *overdose - surdose – передозировка*, *psychostimulant – психостимулятор*. Ce procédé est utilisé lorsqu’une unité lexicale équivalente n’existe pas dans la langue cible, mais une traduction à la lettre est compréhensible pour les natifs.

5. **La traduction descriptive** est une explication du sens du terme inconnu de la langue source.[[109]](#footnote-109) À titre d’exemple, le terme *postcure* se traduit en russe comme *врачебное наблюдение после лечения* ou *последующее восстановление трудоспособности.*

6. **La concrétisation** est un procédé qui consiste à traduire le terme ayant une large sémantique dans la langue source par un terme plus concret dans la langue cible. L’exemple le plus éloquent serait le mot *drogue* qui se traduit comme *наркотики*.

7. Le procédé contraire est **la généralisation**; un terme concret est alors traduit par un terme plus abstrait. Par exemple, le terme russe *токсикоман* est également traduit par *toxicomane* vers le français, mais le mot russe a une sémantique plus concrète ( usager des substances toxiques qui ne font pas parti des Tableaux I et II) alors que le terme français veut dire tout simplement usager de substances toxiques.

Il existe aussi la traduction par antonymie et la traduction par transformation phraséologique, qui ne sont pas très présentes dans la terminologie examinée.

*6.2.2. Moyens de traduire les termes polylexicaux.*

Lorsqu’il s’agit d’une unité terminologique qui comprend plusieurs éléments, les étapes suivantes sont nécessaires pour assurer une traduction équivalente et correspondante, selon la linguiste russe Irina Valérievna Gradina[[110]](#footnote-110):

**1.** Identifierle noyau conceptuel (l’élément essentiel du groupe terminologique)

**2.** Traduire un noyau terminologique comme le premier élément significatif du groupe.

**3.** Traduire le noyau conceptuel avec le premier élément précisant le sens.
**4.** Préciser la traduction du noyau conceptuel et la corriger si nécessaire.
**5.** Traduire les autres éléments précisant la sémantique du terme en fonction de la structure terminologique de la langue cible.

Cette stratégie fonctionne bien surtout avec la traduction des termes anglais vers le russe et vers le français, car la structure des termes anglais pose problème à cause de la structure des termes qui se composent des noms sans prépositions. Dans la langue française, comme on peut voir les statistiques des termes composés ci-après, ce problème n’est pas très aigu.

Selon la recherche effectuée dans le système terminologique russe et française, les termes polylexicaux français ayant une structure nom + de + nom sont le plus souvent traduits vers le russe comme nom au cas nominatif + nom au cas génitif (61 %) Ils peuvent être également traduits par un seul mot, comme gel de silice – силикагель (12%) ou avec un adjectif, comme paille de pavot – маковая солома (24%) et une ou deux termes traduits avec d’autres cas en russe (matériel de détection – оборудование для обнаружения наркотиков). Quant aux termes avec la structure adjectif + nom ou nom + adjetif, ils sont le plus souvent traduits vers le russe par la même structure (73%), comme *substances psychoactives (психоактивные вещества) ou Sédatifs Hypnotiques (Седативные Снотворные),* le reste étant traduits avec des structure différentes (un seul mot ou structure avec des cas, comme voile noir – потемнение в глазах).

**6.3. Quelques remarques sur la traduction des termes de base appartenant au système terminologique « La lutte contre la drogue » dans la langue française et la langue russe.**

Dans le cadre de l’harmonisation terminologique dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, certaines ressources sont disponibles pour les traductrices et traducteurs. Il s’agit tout d’abord des recommandations terminologiqes de l’Organisation Mondiale de la Santé qui met en disposition des glossaires terminologiques, y compris celui sur les stupéfiants, pour le moment disponible en anglais, russe et espagnol.[[111]](#footnote-111)

Les glossaires multilingues (surtout anglais-français) sont majoritairement créeés par des terminologues canadiens. Ces répertoires contiennent également quelques recommandations liées à la traduction.[[112]](#footnote-112) Dans le présent mémoire, certaines remarques qui se basent sur les recommandations officielles et les recherches lexicologiques et terminologques relatives à la terminologie examinée seront présentées ci-dessous.

*6.3.1. Le terme наркотик dans la langue russe et ses équivalents.*Le terme *narcotique* existe en français et signifie «  Médicament qui provoque la narcose » selon le Petit Robert [[113]](#footnote-113); le synonyme de ce mot est *somnifère*. Lorsqu’il s’agit des substances psychotropes, plusieurs variantes sont possbiles pour traduire le mot *наркотик*.

1) *Drogue,* un terme à large sémantique et à caractère polysémique, est donc souvent employé dans l’expression *drogue illicite* qui vise à reistreindre et concrétiser sa sémantique.

2) *Stupéfiants*, qui est souvent traduit par *наркотические средства*, signifie « Substance toxique agissant sur le système nerveux, soit comme narcotique, soit comme euphorisant et dont l'usage provoque une dépendance »[[114]](#footnote-114) ; les stupéfiants, selon la convention de 1961, sont les substances mentionnées dans les Tableaux I et II qui sont l’annexe de cette convention.

En analysant les conventions et les déclarations de l’ONU[[115]](#footnote-115), le nombre suivant des termes *drogue, drogues, stupéfiants et substances psychotropes* a été repéré :

drogue – 224 emplois

drogues – 408 emplois

stupéfiants – 406 emplois

substances psychotropes – 141 emplois

Le terme *drogue* au singulier est employé dans son sens généralisé dans les expressions comme l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, consommation/ usage de drogue, le problème mondial de la drogue, la lutte contre la drogue.

Le Tableau 1 si-dessous montre que le terme *substances psychotropes* est traduit par *психотропные вещества*. Per contre, les termes *drogues* et *stupéfiants* ainsi que les termes *наркотические средства* et *наркотики* sont synonymiques.

|  |  |
| --- | --- |
| Международный контроль над **наркотическими средствами** | Contrôle international des **drogues** |
| Война с **наркотиками** | La guerre aux **drogues** |
| Документ, предоставляющий лицам, ответственным за разработку политики, информацию для разработки согласованной политики в сфере оборота легальных и нелегальных **наркотических средств** | Document d’orientation destiné aux responsables politiques pour l’élaboration de politiques cohérentes en matière de **drogues** licites et illicites |
| Конвенции о международном контроле над **наркотиками** | Les Conventions internationales relatives au contrôle des **drogues** |
| Единая конвенция о **наркотических средствах** 1961 года с поправками, внесенными в нее в соответствии с Протоколом 1972 года | Convention unique sur les **stupéfiants** de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972 |
| Конвенция о **психотропных веществах** 1971 года | Convention de 1971 sur les **substances psychotropes** |
| Конвенция Организации Объединенных Наций о борьбе против незаконного оборота **наркотических средств** и психотропных веществ 1988 года | Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de **stupéfiants** et de substances psychotropes de 1988 |
| Список прекурсоров и химических веществ, часто используемых при незаконном изготовлении **наркотических средств** и психотропных веществ, находящихся под международным контролем | Liste des précurseurs et des substances chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de **stupéfiants** et de substances psychotropes placés sous contrôle international |

Tableau 1. Les noms des conventions et autres documents officiels sur les stupéfiants en français et en russe.

*6.3.2. Le terme russe наркомания et ses équivalents en français.*

En français, le terme *narcomanie* n’est pas présent dans le dictionnaire le Petit Robert, dans le dictionnaire français éducatif la narcomanie est « une tendance pathologique à abuser des somnifères »[[116]](#footnote-116).

Le terme largement présent dans la terminologie française est la toxicomanie qui est plus large que le terme russe токсикомания.

Selon Larousse c'est « l’habitude de consommer de façon régulière et importante des substances susceptibles d'engendrer un état de dépendance psychique et/ou physique »[[117]](#footnote-117) et selon le Petit Robert c’est un « état d'intoxication engendré par la prise répétée de substances toxiques, créant un état de dépendance psychique et physique à l'égard de ses effets »[[118]](#footnote-118) contre le terme russe qui signifie une dépendance aux substances qui ne sont pas inclus dans les Tableaux I et II de la Convention de 1961[[119]](#footnote-119). Le terme *toxicomanie* est donc plus généralisé que le terme *токсикомания* en russe. Par contre, comme il comporte l’élément *–manie* qui le lie aux troubles mentaux, il est recommandé par l’Organisation Mondiale de la Santé d’utiliser le terme *dépendance*[[120]](#footnote-120). D’autres termes sont *l’addiction* qui est un anglicisme et l’*assuétude* qui est marqué didactique.

**6.4. Les particularités de la terminologie chimique dans la langue française et la langue russe.**

*6.4.1. Le genre des sigles.*

Pour comprendre le genre du sigle, il faut connaître celui de son dernier élément ou élément de base. À titre d’exemple, la *MDA* est un mot féminin, car ce sigle signifie *méthylènedioxyamphétamine*. Le genre des mots n’est pas toujours évident, c’est pourquoi dans la présente recherche le genre des termes est mentionné dans le glossaire.

*6.4.2. Le E à la fin des mots dans les formules chimiques.*

Les termes chimiques qui se terminent en *–yle* perdent leur E à la fin s’ils sont placés au milieu de la formule. À titre d’exemple, les termes *méthyle, éthyle, allyle, propényle* ont un E à la fin, mais une formule composée serait, par exemple *allyl-3 méthyl-1 phényl-4 proponoxy-4 pipérédine*. Par contre, à la fin de la formule ces éléments ne perdent pas leur E final *nitrite d’éthylechlorure d’amyle, permaléate de butyle*[[121]](#footnote-121).

*6.4.3. Les chiffres dans les formules composées.*

En russe et en anglais, les chiffres sont placés devant le radical auquel ils se rapportent, en français, ils sont placés après le radical. Par exemple, le terme français *diphényl-4,4 pipéridine-6 hexanone-3* sera traduit vers le russe comme *4,4-дифенил-6-пиперидин-3-гептанон.*

Quand il s’agit des noms ou formules chimiques de substances inscrites aux Tableaux des Conventions de 1961, 1971 ou 1988, il est désirable de donner la préférence à la version qui a été retenue dans lesdits Tableaux.

L’absence de qualification nécessaire ou, au moins, des connaissances de base dans le domaine spécialisé chez le traducteur peut considérablement compliquer la tâche et même mener à des erreurs dans la traduction. Dans ce contexte, les répertoires terminologiques et les recommandations jouent un rôle important.

**Conclusion**

Dans le présent mémoire, le système terminologique «La lutte contre la drogue», notamment sa structure, les liens logiques entre les termes ainsi que leurs particularités structurelles et sémantiques ont été analysés.

Les enjeux de la recherche ont été atteints avec les résultats suivants.
1) L’analyse des conditions historiques de la formation du système terminologique a permis de distinguer la période de la formation d’un petit nombre des termes de base jusqu’au XIXe siècle, la période du début de la collaboration (La commission sur l’opium, la Société des Nations) et la période de la formation du système terminologique (La deuxième moitié du XXe siècle, depuis 1961). Le système est aujourd’hui dans sa période de stabilisation.

2) Le concept du néonyme, ou du terme néologique a été délimité. Les modalités de la création des néonymes sont entre autres, la dérivation, l’abréviation, la «siglaison». Les moyens pricipaux de l’enrichissement du vocabulaire spécialisé sont les calques et les emprunts à l’anglais.

3) L’analyse structurelle du système terminologique a résulté à examiner la structure du système qui se base sur la Classification Décimale Universelle et comprend plusieurs catégories thématiques dans deux classes, sciences sociales et sciences médicales. Le schéma notionnel a été conçu.

D’après l’analyse de la structure formelle des termes, il a été conclu que la plupart des termes dans le système terminologique sont des termes composés. Outre les termes chimiques composés, les structures le plus fréquentes dans la terminologie française sont nom+de+nom et nom+adjectif, celles de la terminologie russe étant nom au cas nominatif + nom au cas Génitif et adjectif+nom. Lors de l’analyse semantique, il en a été conlu que le système terminologique étudié comprend des relations sémantiques variées, telles que la synonymie, l’antonymie et la polysémie des termes.

4) Les moyens et les procédés permettant de traduire les termes du système terminologiques ont été examinés, comme, entre autres, la translittération, les calques, la généralisation. Certaines remarques sur la traduction des termes ont été présentées en se basant sur les recommandations terminologiques, y compris de l’Organisation Mondiale de la Santé et les glossaires officiels.

En plus, le glossaire bilingue français - russe et la banque de termes au format tbx ont été créés.

La banque de termes est accessible sur <https://cloud.mail.ru/public/3nJ9/k8k3QCKFB>
Il est envisagé de continuer les recherches dans les directions suivantes:

l’harmonisation de la terminologie médicale, les catégories thématiques du système terminologique «La lutte contre la drogue», les emprunts dans la terminologie moderne et les banques de données terminologiques.

**Bibliographie**

Глушко М. М. и др. Функциональный стиль общественного языка и методы его исследования. М., изд-во Московского университета, 1974. 180 с.

Гредина И.В. Перевод в научно-технической деятельности: учебное пособие. Томск, Изд-во Томского политехнического университета, 2010. 121 с.

Гринев, С.В. Введение в терминографию. М., Высш. Школа, 1995. 175 с.

Как работать над терминологией: Основы и методы. Пособие сост. по трудам Д. С. Лотте и Ком. науч.-техн. терминологии АН СССР. М., Наука, 1968. 76 с.

Лейчик В.М. Терминоведение: Предмет, методы, структура. М., Книжный дом ≪ЛИБРОКОМ≫, 2009. 255 с.

Левковская К. А. Именное словообразование в современной немецкой общественно-политической терминологии и примыкающей к ней лексике. М., Изд-во АН СССР, 1960. с.53.

Лотте Д. С. Некоторые принципиальные вопросы отбора и построения научно-технических терминов. М., Изд-во АН ССР, 1941. 24 с.

Новиков Л.А. Средства выражения — антонимия // Русская речь № 1. М., Наука, 1973. С. 45-51.

Пронина  Р.Ф.  Перевод  английской  научно-технической  литературы.  М.,  Высшая  школа,  1986.  176 с.

Реформатский А. А. Что такое термин и терминология // Вопросы терминологии. М., 1961. С. 49 — 51.

Суперанская А.В., Подольская Н.В., Васильева Н.В. Общая терминология: Вопросы теории М., ЛИБРОКОМ, 2012. 248 с.

Табанакова В.Д. Логико-понятийный анализ терминологии и его прагматика // Интегративный анализ компонентов текста при обучении общению. Тюмень, Тюм ГУ, 1998, с 5- 22.

Гринев-Гриневич С.В. Введение в терминоведение. М., Изд-во МГУ, 1993*.* 307 с.

Эрдибаева Д. Э. Приемы и способы перевода терминов в области оптических приборов (на материале немецкого и русского языков) // Молодой ученый. Казань, Молодой ученый, 2016. С. 1195-1199.

Antia B. E. Terminology and language planning: an alternative framework of practice and discource. Amsterdam, John Benjamins publishing, 2000. 264 p.

Bacquelaine F. La terminologie Bluetooth en anglais, en français et en portugais. Porto, Université de Porto, 2008. 136 p.

Bălan Mihailovici A., Neologia si structura neonimelor // Studii si cercetari lingvistice. Bucarest, Academia Romania, 2005. P.25 - 31.

Barna C. G. Divergences et convergences dans la terminologie médicale vétérinaire pour les vertébrés domestiques entre le roumain et le français. Paris, Université Sorbonne 3, 2014. 515 p.

Blanchon E. Point de vue sur la définition // Meta : journal des traducteurs. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997. P. 168-173.

Cabré M. T. Terminologie et linguistique: la théorie des portes // Terminologies Nouvelles № 21. Bruxelles, Agence de la francophonie et Communauté française de Belgique, 2000. p. 10 – 16.

Cabré M. T. La terminologie : théorie, méthode et applications. Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 1998. 529 p.

Campenhougt, M. V. Abrégé de terminologie multilingue, Termisti, Bruxelles, 1996. URL: <http://www.termisti.refer.org/theoweb2.htm> (дата обращения 16.04. 2017).

Corbeil J.-C. L'aménagement linguistique du Québec. Québec, Guérin, 1980. 154 p.

1. De Bessé B. La définition terminologique. Paris, Larousse, 1990. P. 252 -261.
2. Depecker L. Contribution de la terminologie à la linguistique. Langages, 39 année, n°157, 2005. p. 6-13. URL:

 <http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2005_num_39_157_970> (дата обращения 10.03.2017)

Depecker L. La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique. Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1997. 720 p.

Depecker L. Terminologie et sciences de l'information: Le savoir des mots. Paris,Société française de terminologie, 2006. 123 p.

Diki-Kidiri M. Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines : Pour une approche culturelle de la terminologie. Paris,  Karthala 2008, 299 p.

**Dubuc R. Manuel Pratique de Terminologie.** Montréal**, Linguatech, 2002. 194p.**

Duchacek O. Synonymie en terminologie // Sborník prací filozofické fakulty brněnské univerzity. Brno, Philosophicae universitatis brunensis, 1979. C.9.

Duclos C., Lamy J.- B., Soulamia L et al., Informatique médicale, e-Santé, Springer-Verlag, Paris, 2013. Р. 1 – 10.

Dumand D., Maguet O. Histoire de la constitution d’une norme anti-drogue internationale // Drogues : Loi, réduction et risques 44. Paris, Association multitudes, 2011. P. 60-61.

Gambier Y. Les transferts linguistiques dans les médias audiovisuels. Villeneuve d’Ascq (Nord), Presses Universaitaires de Septentrion, 1996. 157 p.

Evers V. Terminologie et traduction. Utrecht, Université d’Utrecht, Faculté de Lettres Département de langue et culture françaises, 2010. P.58.

Felber H. Terminology Manual. Paris, UNISIST, 1984. URL:

 <http://unesdoc.unesco.org/images/0006/000620/062033EB.pdf> (дата обращения 09.03.2017).

1. Heidegger M. Acheminement vers la parole. Paris, Gallimard, 1988, 260p.

Ionascu C. La traduction du texte liturgique approche terminologique, Editura Universitatii, Diachronia, 2009. P. 468 - 473.

L’Homme M.-C. La terminologie : principes et techniques. Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2004. 157 p.

 Lerat P. Les langues spécialisées. P.U.F., Paris, 1995. 201 p.

Les concepts opératoires de l'INaLF, document interne.

Normand C. Charles Morris : le positivisme sémiotique. URL:

<http://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1990_num_23_1_1156> (дата обращения 08.03.2017).

Novak J. Learning, Creating, and Using Knowledge: Concept Maps as Facilitative Tools at Schools and corporations. New York, Taylor and Francis, 2010. URL: <http://rodallrich.com/advphysiology/ausubel.pdf> (дата обращения 20.03.2017).

1. Ogden C. K., Richards, I. A. The Meaning of Meaning: A Study of the Influence of Language Upon Thought and of the Science of Symbolism URL: <http://courses.media.mit.edu/2004spring/mas966/Ogden%20Richards%201923.pdf> (дата обращения 17.03.2017).

Ondrušková D. Lexique de la drogue dans le corpus des chansons de rap: analyse sémantique en synchronie dynamique. Brno, 2014. 127 p.

Rastier F. Le terme Entre l’ontologie et la linguistique//La banque des mots. Paris, C.N.R.S, 1995. URL:

<http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Terme.html> (дата обращения 08.03.2017).

1. Raus R. La traduction des termes de l’égalité H/F dans le discours International. Bruxelles, De Boeck, 2013. 42 p.

Recommendations relatives à la terminologie, CST – Conference des Services de traduction des Etats europeens Groupe de travail «Terminologie et documentation », 2014, Berne. 123 p.

Rondeau G.  Introduction à la terminologie. Gaetan Morin , Québec, 1984. 238 p.

Sager J. Practical course in terminology processins. Amsterdam, John Benjamins Publishing, 1990, 254 p.

Salmandjee Y. Les drogues Tout savoir sur leurs effets, leurs risques et la législation. Paris, Groupe Eyrolles, 2003. 224 p.

Seppälä S. La définition en terminologie : typologies et critères définitoires. Annecy, France, 2010. URL :

<http://www.unige.ch/eti/termino/pagesperso/pub/seppala_TOTh2007_final_web.pdf> (дата обращения 20.03.2017).

Thevet, A. (1575). La cosmographie universelle*.* Paris, France : G. Chaudière. URL : [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k109341b](http://gallica.bnf.fr/ark%3A/12148/bpt6k109341b) (дата обращения 04.04.2017)

Vézina R. La rédaction de définitions terminologiques. Montréal, Office québécois de la langue française, 2009. 44 p.

Vocabulaire systématique de la terminologie, Montréal, OLF, 1985, 38 p. et Vocabulaire de la documentation, AFNOR, Paris, 1985. 159 p.

Wuster E. Einführung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie. Bonn, Romanistischer Verlag. 1994. 239p.

Yvorel, J-J*.* Les poisons de l’esprit. Drogues et drogués au XIXesiècle. Paris, Quai Voltaire, 1992. 322 p.

**Oeuvres de référence**

Ахманова О.С. Словарь лингвистических терминов. М., Советская энциклопедия, 1966. 571 с.

1. Блейхер В.М, Крук И.В. Толковый словарь психиатрических терминов. Воронеж: МОДЭК , 1995. URL: <http://www.ktoeslineya.ru/biblioteka/giperchild/slovar_psih_terminov.pdf> (дата обращения 05.05.2017).

Centre national des ressources textuelles et lexicales

URL: http://www.cnrtl.fr/definition/antonyme (дата обращения 19.04.2017).

1. Centre national des ressources textuelles et lexicales

<http://www.cnrtl.fr/definition/polys%C3%A9mie> (дата обращения 19.04.2017).

1. Centre national des ressources textuelles et lexicales URL : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/homonymie>(дата обращения 19.04.2017).

Coste D., Galisson R. Le dictionnaire de didactique des langues (DDL). Paris, Hachette, 1976 (compte-rendu). URL : <http://www.persee.fr/doc/rbph_00350818_1980_num_58_3_5681_t1_0703_0000_2> (дата обращения 19.04.2017).

Delaulne F. Dictionnaire universel françois et latin: Tome 2.Paris, Trevoux, 1721. URL : [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50963c/f475.image](http://gallica.bnf.fr/ark%3A/12148/bpt6k50963c/f475.image) (дата обращения 04.04.2017).

Dictionnaire éducation URL : <http://dictionnaire.education/fr/narcomanie> (дата обращения 05.05.2017).

Glossaire provisoire sur les drogues Établi par la Section de traduction française de l’Office des Nations Unies à Vienne, Vienne, janvier 2009. 184p.

ISO 1087-1:2000. URL :

<https://edisciplinas.usp.br/pluginfile.php/312608/mod_resource/content/1/ISO_1087-1_2000_PDF_version_%28en_fr%29_CPDF.pdf> (дата обращения 16.04.2017).

1. ISO 704/ 2000 URL : <http://semanticweb.kaist.ac.kr/org/tc37/pdocument/standards/ISO%20704.pdf> (дата обращения 10.05.2017).

 Larousse. Dictionnaire en ligne

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/toxicomanie/78804?q=toxicomanie#77866> (дата обращения 05.05.2017).

[« Lexique du Rapport du comité spécial du sénat (canadien) sur les drogues illicites»](http://www.parl.gc.ca/37/1/parlbus/commbus/senate/com-f/ille-f/rep-f/Summary-f.htm) septembre 2002. URL:

https://sencanada.ca/content/sen/committee/371/ille/rep/summary-f.htm (дата обращения 06.05.2017).

Robert P.,  Rey A. Le grand Robert de la langue française. Pqris, Le Robert, 2001. 13 440p.

1. Robert P., Rey-Debove J.,  Rey A. Le nouveau Petit Robert 2010. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 2010. (version numérique).

**Les documents de la base terminologique**

De coercition à la cohésion

<https://www.unodc.org/docs/treatment/Coercion/Coersion_FRENCH.pdf> (дата обращения 13.04.2017).

1. **Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues** <http://www.un.org/french/ga/20special/demand.htm> (дата обращения 13.04.2017).

Déclaration politique et plan d’action sur la coopération internationale en vue d’une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue

<https://www.unodc.org/documents/commissions/CND/CND_Sessions/CND_52/Political-Declaration2009_V0984964_F.pdf> (дата обращения 13.04.2017).

1. Convention Internationale de l’opium

 <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19120004/index.html> (дата обращения 11.04.2017).

Guide d’application des programmes d’acquisition de compétences familiales pour la prévention de l’usage de drogue

<https://www.unodc.org/documents/prevention/family-guidelines-F.pdf> (дата обращения 14.04.2017).

1. Convention internaionale de l’opium adoptée par la deuxième conférence de l’opium et protocol y relatif., Société des Nations, Genève, le 19 fevrier 1925. URL: <http://www.worldlii.org/int/other/LNTSer/1928/231.pdf> (дата обращения 11.04.2017).

Convention unique sur les stupéfiants

<https://www.unodc.org/documents/commissions/CND/Int_Drug_Control_Conventions/Ebook/The_International_Drug_Control_Conventions_F.pdf> (дата обращения 13.04.2017).

1. Convention unique sur les stupéfiants de 1961 URL:

 <https://www.incb.org/documents/Narcotic-Drugs/1961-Convention/convention_1961_fr.pdf> (дата обращения 20.04.2017).

1. Convention pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants

 https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19310036/index.html (дата обращения 11.04.2017).

Convention pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19360036/index.html> (дата обращения 11.04.2017).

Programme commun de traitement et de prise en charge des toxicomanes <https://www.unodc.org/docs/treatment/unodc_who_programme_brochure_french.pdf> (дата обращения 13.04.2017).

Protocole visant à limiter et à réglementer la culture du pavot, ainsi que la production, le commerce international, le commerce de gros et l'emploi de l'opium

 <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19530101/index.html> (дата обращения 11.04.2017).

**Annexe**

|  |  |
| --- | --- |
| **Международные и правительственные организации** | **Organisations internationales et gouvernementales** |
| Agence mondiale antidopage (AMA)  | Всемирное агентство по борьбе с допингом (WADA) |
| Assemblée générale des Nations Unies | Генеральная Ассамблея Организации Объединенных Наций |
| Centre européen de prévention et de contrôle des maladies | Европейский центр профилактики и контроля заболеваний |
| Comité de Vienne des ONG sur les stupéfiants | Венский комитет НПО по наркотическим средствам |
| Commission des stupéfiants (Commission on Narcotic Drugs, CND) | Комиссия по наркотическим средствам (КНС)  |
| Commission mondiale pour la politique des drogues  | Глобальная Комиссия по вопросам наркополитики |
| Conseil économique et social des Nations Unies (CoDesc) | Экономический и Социальный Совет Организации Объединенных Наций ЭКОСОС |
| Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) | Европейский центр мониторинга наркотиков и наркомании (ЕМЦНН) |
| Organe international de contrôle des stupéfiants (International Narcotics Control Board, INCB) | Международный комитет по контролю над наркотиками (МККН)  |
| Organisation mondiale des douanes (OMD) | Всемирная таможенная организация (ВТО, ВТАМО) |
| Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) | Объединённая программа Организации Объединённых Наций по ВИЧ/СПИД ЮНЭЙДС |
| Projet européen d’enquêtes scolaires sur l’alcool et autres drogues (ESPAD) | Европейский проект школьных исследований по алкоголю и наркотикам (ЭСПАД) |
| Réseau européen sur les drogues et les toxicomanes | Европейская информационная сеть о наркотиках и наркозависимостях |
| SOS Drugs International | SOS Drugs International  |
| **Etude des plantes narcotiques** | **Изучение наркотических растений** |
| cannabis | каннабис, марихуана |
| capsule de pavot  | семенная коробочка опийного мака |
| coca f | кокаиновый куст, кока |
| cocaïer | кокаиновый куст |
| feuille de coca | лист кока |
| feuille de bétel | листья бетеля |
| lotus bleu (Nymphaea caerulea) | голубой лотос, кувшинка голубая  |
| opiacés | опиаты |
| paille de pavot | маковая солома |
| pavot à opium | опийный мак |
| résine | смола |
| sauge des devins ou salvia divinorum | шалфей предсказателей, шалфей наркотический |
| sommités florifères ou fructifères de la plante de cannabis | верхушки растения каннабис с цветками или плодами |
| **Etude des substances psychotropes** | **Изучение психотропных средств** |

|  |  |
| --- | --- |
| Acide iboténique m Muscimol m | алкалоиды мухомора |
| agent anticholinergique | Холинолитики |
| alcaloïde de l’ergot (de seigle) | алкалоид спорыньи |
| Alcool m | Алкоголь |
| Amine Sympathomimétiques | адреномиметические амины |
| Aminokétones  | Кетоны |
| Amisulpride m? | Амисульприд |
| Amphétamines f pl | Амфетамины |
| AMTf | AMT |
| Analgésiques Narcotiques(opioïdes) | Опиоиды |
| Antidépresseurs non-sédatifs | Антидепрессанты без седативного эффекта |
| Atropine f | Атропин |
| Barbituriques m | Барбитураты |
| Bétel m | Бетель |
| Bupropion m | Бупропион |
| Caféine f  | Кофеин |
| Cathinone f  | Катинон |
| CBD  | Каннабидиол (КБД) |
| Chlorofocrme m | Хлороформ |
| Chlorpromazine f | хлорпромазин |
| chlorure d’acétyle  | ацетилхлорид |
| Clozapine f | Клозапин |
| Cocaïne f | Кокаин |
| Codéïne f | Кодеин |
| Dépresseurs m pl | Депрессанты |
| Diéthylpropion m | Амфепрамон |
| Diménhydrinate m | Дименгидринат |
| Diphénhydramine f | Дифенгидрамин |
| Dissociatifs | Диссоциативы |
| Dissociatifs ayant un pouvoir dépresseur | Диссоциативы с успокаивающим эффектом |
| DMT f | DMT |
| DOM f | ДОБ |
| drogue toxicomanogène | наркотик, обладающий аддитивным потенциалом  |
| DXM m | DXM |
| Éphédrine f | Эфедрин |
| Éther m | Эфир |
| Fentanyl f | Фентанил  |
| Fluoxétine f | Флуоксетин |
| fluphénazine  f | Флуфеназин |
| Fluvoxamine f | Флувоксамин |
| GHB m | GHB |
| Hallucinogènes m pl  | Галлюциногены |
| halopéridol m | галоперидол |
| Héroïne f | Героин |
| Hydrate de chloral m | Хлоралгидрат |
| Hydrocodone m | Гидрокодон, дигидроксикодеинон |
| Ibogaïne f | Ибогаин |
| IMAOs m pl | ИМАО |
| Kétamine f | Кетамин |
| Khat m |  Кат |
| Les antipsychotiques atypiques | Атипичные нейролептики |
| Les antipsychotiques typiques | Типичные нейролептики |
| Lorazépam m | Лоразепам |
| LSD m  | ЛСД |
| MDA f | MDA |
| MDEA f | MDEA |
| MDMA f | MDMA |
| Mescaline f | Мескалин |
| Méthadone f | Метадон |
| Méthaqualone m | Метаквалон |
| Méthylphénidate m | Метилфенидат |
| Méthylxanthines f | Метилксантины |
| Morphine f | Морфин |
| Muscarine f | Мускарин |
| Nicotine  | Никотин |
| nitrite d’amyle | амилнитрит |
| Olanzapine f | Оланзапин |
| Opium m | Опиум |
| Oxycodone m | Оксикодон |
| Paroxétine f | пароксетин |
| PCP f | PCP |
| Perphénazine f | Перфеназин (Этаперазин)  |
| pimozide m | Пимозид |
| Protoxyde d'azote m | Закись азота |
| Pseudoéphédrine f | Псевдоэфедрин |
| Psilocybine f | Псилоцибин |
| Psychédéliques ayant un pouvoir stimulant | Психоделики со стимулирующим эффектом |
| Quétiapine f | Кветиапин |
| Rispéridone f | Рисперидон |
| Salvinorine f | Сальвия |
| Scopolamine f | Скополамин |
| Sédatifs Hypnotiques  | Седативные Снотворные |
| Sertraline f | Сертралин |
| Stimulants  | стимуляторы  |
| Stimulants Psychomoteurs- | Психомоторные стимуляторы |
| TCAs  | ТЦА |
| TeCAs (antidépresseurs tétracycliques) | ТеЦА |
| tétrachlorure d’acétylène | тэтрахлорэтан |
| Témazépam m | Темазепам |
| THC m | ТГК |
| Théobromine f | Теобромин |
| Thioridazine f | Тиоридазин |
| Tilétamine f | Тилетамин |
| Trazodone f | Тразодон |
| Ziprasidone f | Зипрасидон |
| **Usage des stupéfiants** | **Употребление наркотических средств** |
| absober per os; par voie orale  | принимать перорально |
| ~par voie intramusculaire  | внутримышечно |
| ~par voie intra-veineuse (injection IV)  | внутривенно |
| ~par voie nasale  | интраназально |
| ~par voie parentérale  | парентерально |
| ~par voie respiratoire  | через дыхательные пути |
| aiguille  | игла |
| dosage  | дозировка |
| dose de départ | начальная доза  |
| effet secondaire | побочный эффект |
| emploi des stupéfiants | использование наркотических средств |
| endurcis problématiques | проблемные потребители наркотиков |
| injection intramusculaire  | внутримышечная инъекция |
| Injection sous-cutanée  | подкожная инъекция |
| l'usage de drogues à des fins récréatives | употребление наркотиков в рекреационных целях  |
| mastication de la feuille de coca | жевание листьев кока |
| mésusage  | злоупотребление |
| opiomane  | опийный наркоман |
| pulvérisation aérienne  | распыление  |
| raffinage  | очистка, обработка |
| séance collective au LSD  | групповое употребление LSD |
| seringue  | шприц |
| seringue hypodermique | шприц для подкожных инъекций  |
| Toxicomane, dépendant à la drogue | наркоман |
| usage de l’opium à des fins quasi médicales  | квазимедицинское употребление опия |
| usage du cannabis, de la résine de cannabis, d’extraits et teintures de cannabis | употребление каннабиса, смолы каннабиса, экстрактов и настоек каннабиса  |
| usage modéré  | умеренное употребление  |
| usage personnel  | личное пользование |
| usager de drogues recensé  | зарегистрированное лицо, употребляющее наркотики,  |
| usager injecteur | ЛНИ. человек, употребляющих наркотики путем инъекций |
| usager occasionnel  | лица, употребляющие наркотики время от времени. |
| **Fabrication des stupéfiants** | **Изготовление наркотических средств** |
| culture en pleine terre  | выращивание в открытом грунте |
| culture hors sol  | беспочвенная культивация |
| décoction  | приготовление отвара |
| dessiccateur  | прибор для высушивания |
| farine de coca | кокаиновая мука |
| gel de silice  | силикагель (осушитель) |
| pâte de cocaïne | кокаиновая паста |
| préparation magistrale  | лекарство, приготовленное по специальной рецептуре, выписанной врачом для конкретного больного |
| préparation des stupéfiants | приготовление наркотических средств |
| production des stupéfiants | производство наркотических средств |
| solution basique  | основный раствор |
| sous‑produit | побочный продукт |
| substance mère  | исходное вещество |
| opiomane  | опийный наркоман |
| **Trafic des stupéfiants** | **Оборот наркотических средств** |
|  cartel de la drogue | наркокартель |
| consommateur primaire  | потребитель в качестве основного наркотика |
| dealer | дилер |
| double paroi | двойная стенка  |
| exportation des stupéfiants | вывоз наркотических средств |
| extraction des stupéfiants | извлечение наркотических средств |
| importation des stupéfiants | ввоз наркотических средств |
| mise en vente des stupéfiants | предложение с коммерческими целями |
| pharmacien d’officine | розничный продавец фармацевтических средств |
| point de transbordement | перевалочный пункт |
| trafic de drogue | незаконный оборот наркотиков |
| trafic de fourmi  | мелкая контрабанда |
| trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes  | незаконный оборот наркотических средств и психотропных веществ |
| triades [Note : organisations mafieuses chinoises impliquées dans le trafic de drogues] | триады |
| zone d’étape ; lieu de transit  | промежуточный район/ транзитный пункт |
| zone franche | зона свободной торговли  |
| usager-revendeur | наркоман-дилер |
| **Conséquences de l’usage des drogues**  | **Последствия употребления наркотиков** |
| accoutumance  | привыкание  |
| barbiturisme  | отравление барбитуратами |
| conduites addictives | зависимость |
| consommation de drogue , usage de drogue | употребление наркотиков |
| décés par surdose | передози­ровка со смертельным исходом |
| dipsomanie  | хронический алкоголизм |
| état de manque  | состояние недостаточности, абстинентный синдром |
| forte douleur  | острая боль |
| maladie affective bipolaire, trouble bipolaire | биполярное аффективное расстройство |
| perturbation psychique  | психическое расстройство |
| polytoxicomanie  | полинаркомания |
| sevrage  | лишение наркомана наркотика, ломка |
| surdose  | передозировка |
| syndrome d’abstinence | абстинентный синдром |
| syndrome de sevrage  | синдром отмены |
| synergie additive  | аддитивный эффект лекарственных веществ |
| tabagisme, nicotinisme  | табачная зависимость |
| taux de rechute  | коэффициент рецидивов |
| tolérance croisée  | перекрёстная толерантность |
| toxicomanie | наркотическая зависимость |
| toxicomanie lourde  | тяжелая форма наркотической зависимости |
| transmission du VIH/sida | передача/заражение ВИЧ /СПИДа (ом) |
| trouble affectif  | аффективное расстройство |
| voile noir  | потемнение в глазах |
| **Lutte et contrôle du trafic des stupéfiants** | **Борьба с наркотиками и контроль над оборотом наркотиков** |
| brigade des stupéfiants  | бригада по борьбе с наркотиками |
| confiscation | конфискация |
| contingent d’importation | импортная квота |
| dépénalisation | декриминализация |
| échantillon de référence | контрольная проба |
| échantillon de sérum | проба сыворотки крови |
| échantillon d'urine | проба мочи |
| État du pavillon | государство флага  |
| évaluation rapide de situation (ERS)  | экспресс-оценка ситуации |
| évaluation toxicologique | токсикологическая оценка |
| gel | замораживание |
| homologation des médicaments | регистрация лекарств  |
| indice de l’abus | индекс злоупотребления наркотиками |
| LBC, lutte contre le blanchiment des capitaux | борьба с отмыванием денег |
| limite de réglage | пределы регулировки (ограничения) |
| matériel de détection  | оборудование для обнаружения  |
| narcoanalyse  | наркоанализ |
| narcologie | наркология |
| organisme d’accréditation | орган аккредитации |
| politique des stupéfiants | наркополитика |
| prévention ciblée | показанная профилактика |
| prévention sélective | селективная профилактика |
| prévention universelle | универсальная профилактика |
| programme de traçage  | программа отслеживания |
| promt dépistage | Раннее выявление |
| reconnaissance aérienne  | аэрогеосъёмка |
| saisie | наложение ареста |
| système de radiogoniométrie  | система радиоперехвата |
| techniques d’infiltration  | скрытые методы расследования |
| **Traitement des dépendants**  | **Лечение наркозависимости** |
| abstinent  | трезвенник, сторонник трезвого образа жизни |
| alcoologie  | изучение алкоголизма |
| carnets à souches | книжки с корешками для выписывания рецептов |
| centre antipoison  | токсикологический центр |
| dose dégressive  |  убывающие дозы |
| échange de seringues | программа обмена шприцов |
| médicament inoffensif  | безопасное лекарственное средство |
| postcure | постреабилитационные услуги  |
| prestations de santé | медико-профилактическая помощь |
| programmes de prescription médicalisée/médicale d’héroiîne | героиновая поддерживающая терапия |
| réinsertion  | реинтеграция |
| réintégration sociale | возвращение в общество |
| substancede remplacement | заменитель |
| traitement | лечение |
| traitement de substitution | заместительная терапия |

1. Barna C. G. Divergences et convergences dans la terminologie médicale vétérinaire pour les vertébrés domestiques entre le roumain et le français. Paris, Université Sorbonne 3, 2014. 515 p. [↑](#footnote-ref-1)
2. Bacquelaine F. La terminologie Bluetooth en anglais, en français et en portugais. Porto, Université de Porto, 2008. 136 p. [↑](#footnote-ref-2)
3. Raus R. La traduction des termes de l’égalité H/F dans le discours International. Bruxelles, De Boeck, 2013. 42 p. [↑](#footnote-ref-3)
4. Robert P., Rey-Debove J.,  Rey A. Le nouveau Petit Robert 2010. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 2010. version numérique. [↑](#footnote-ref-4)
5. Rastier F. Le terme Entre l’ontologie et la linguistique//La banque des mots. Paris, **C.N.R.S,** 1995. URL: <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Terme.html> (дата обращения 08.03.2017). [↑](#footnote-ref-5)
6. Реформатский А. А. Что такое термин и терминология // Вопросы терминологии. М., 1961. С. 50. [↑](#footnote-ref-6)
7. Глушко М. М. и др. Функциональный стиль общественного языка и методы его исследования. М., 1974. С. 33. [↑](#footnote-ref-7)
8. Normand C. Charles Morris : le positivisme sémiotique. URL:  <http://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1990_num_23_1_1156> (дата обращения 08.03.2017). [↑](#footnote-ref-8)
9. Rastier F. Op. Cit. [↑](#footnote-ref-9)
10. Heidegger M. Acheminement vers la parole. Paris, Gallimard, 1988, p.137. [↑](#footnote-ref-10)
11. Robert P.,  Rey A. Le grand Robert de la langue française. Pqris, Le Robert, 2001. 13 440p. [↑](#footnote-ref-11)
12. Cabré M.T. La terminologie : théorie, méthode et applications. Ottawa, Les Presses de l’Université d’Ottawa, 1998. P. 72. [↑](#footnote-ref-12)
13. Vézina R. La rédaction de définitions terminologiques. Montréal, Office québécois de la langue française, 2009. P .6. [↑](#footnote-ref-13)
14. Rastier F. Op. cit. [↑](#footnote-ref-14)
15. **Dubuc R. Manuel Pratique de Terminologie.** Montréal**, Linguatech, 2002. P. 82.** [↑](#footnote-ref-15)
16. Felber H. Terminology Manual. Paris, UNISIST, 1984. URL: <http://unesdoc.unesco.org/images/0006/000620/062033EB.pdf> (дата обращения 09.03.2017). [↑](#footnote-ref-16)
17. Wuster E. Einführung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie. Bonn, Romanistischer Verlag. 1994. 239p. [↑](#footnote-ref-17)
18. Robert P., Rey-Debove J.,  Rey A. Le nouveau Petit Robert 2010... version numérique. [↑](#footnote-ref-18)
19. Robert P., Rey-Debove J.,  Rey A. Le nouveau Petit Robert 2010... version numérique. [↑](#footnote-ref-19)
20. Лейчик В.М. Терминоведение: Предмет, методы, структура. М., Книжный дом ≪ЛИБРОКОМ≫, 2009. С.116. [↑](#footnote-ref-20)
21. #  Суперанская А.В., Подольская Н.В., Васильева Н.В. Общая терминология: Вопросы теории М., ЛИБРОКОМ, 2012. С. 34.

 [↑](#footnote-ref-21)
22. Depecker L.Terminologie, in Encyclopedia universalis, p 8. [↑](#footnote-ref-22)
23. Felber H. Op. Cit. [↑](#footnote-ref-23)
24. Лотте Д. С. Некоторые принципиальные вопросы отбора и построения научно-технических терминов. М., изд-во АН СССР 1941. [↑](#footnote-ref-24)
25. Rondeau G. Introduction à la terminologie. Québec, Gaetan Morin, 1984. p. 40-41. [↑](#footnote-ref-25)
26. Как работать над терминологией: Основы и методы. Пособие сост. по трудам Д. С. Лотте и Ком. науч.-техн. терминологии АН СССР. М., Наука, 1968. 76 с. [↑](#footnote-ref-26)
27. Raus. R. Op. cit. [↑](#footnote-ref-27)
28. #  Dubuc R. Op. Cit. P.83.

 [↑](#footnote-ref-28)
29. Corbeil J.-C. L'aménagement linguistique du Québec. Québec, Guérin, 1980. 154 p. [↑](#footnote-ref-29)
30. Cabré M. T. La terminologie : théorie, méthode et applications. Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 1998. P. 57. [↑](#footnote-ref-30)
31. #  Depecker L. La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique. Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1997. P.99.

 [↑](#footnote-ref-31)
32. E.g. Gambier Y. Les transferts linguistiques dans les médias audiovisuels. Villeneuve d’Ascq (Nord), Presses Universaitaires de Septentrion, 1996. 157 p. [↑](#footnote-ref-32)
33. Depecker L. Op. Cit. P. 100. [↑](#footnote-ref-33)
34. Cabré M. T. Op. Cit. P. 58. [↑](#footnote-ref-34)
35. #  Diki-Kidiri M. Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines : Pour une approche culturelle de la terminologie. Paris,  Karthala 2008, P. 11.

 [↑](#footnote-ref-35)
36. ISO 704:2000 Travail terminologique.Principes et méthodes. URL: <https://www.iso.org/fr/standard/38109.html> (дата обращения 15.03.2017). [↑](#footnote-ref-36)
37. Barna C. Divergences et convergences...P.56. [↑](#footnote-ref-37)
38. Antia B. E. Terminology and language planning: an alternative framework of practice and discource. Amsterdam, John Benjamins publishing, 2000. P. 93. [↑](#footnote-ref-38)
39. Cabré M. T. Terminologie et linguistique: la théorie des portes// Terminologies Nouvelles № 21. Bruxelles, Agence de la francophonie et Communauté française de Belgique, 2000. p. 12. [↑](#footnote-ref-39)
40. Cabré M. T. Op. Cit. p.15. [↑](#footnote-ref-40)
41. Ogden C. K., Richards, I. A. The Meaning of Meaning: A Study of the Influence of Language Upon Thought and of the Science of Symbolism URL: <http://courses.media.mit.edu/2004spring/mas966/Ogden%20Richards%201923.pdf> (дата обращения 17.03.2017). [↑](#footnote-ref-41)
42. De Bessé B. La définition terminologique. Paris, Larousse, 1990. P. 255.  [↑](#footnote-ref-42)
43. Depecker L. Contribution de la terminologie à la linguistique // Langages, 39ᵉ année, n°157, 2005. p. 6-13. URL: <http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2005_num_39_157_970> (дата обращения 10.03.2017). [↑](#footnote-ref-43)
44. Depecker L. Op. Cit. [↑](#footnote-ref-44)
45. Vocabulaire systématique de la terminologie, Montréal, OLF, 1985, 38 p. et Vocabulaire de la documentation, AFNOR, Paris, 1985. 159 p. [↑](#footnote-ref-45)
46. Гринев, С.В. Введение в терминографию. М., Высш. Школа, 1995. 175 с. [↑](#footnote-ref-46)
47. Ахманова О.С. Словарь лингвистических терминов. М., Советская энциклопедия, 1966. С. 154. [↑](#footnote-ref-47)
48. Blanchon E. Point de vue sur la définition/ Meta : journal des traducteurs. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997. P. 168-173. [↑](#footnote-ref-48)
49. #  Novak J. Learning, Creating, and Using Knowledge: Concept Maps as Facilitative Tools at Schools and corporations. New York, Taylor and Francis, 2010. URL: <http://rodallrich.com/advphysiology/ausubel.pdf> (дата обращения 20.03.2017).

 [↑](#footnote-ref-49)
50. Табанакова В.Д. Логико-понятийный анализ терминологии и его прагматика// Интегративный анализ компонентов текста при обучении общению. Тюмень, Тюм ГУ, 1998, с 5- 22. [↑](#footnote-ref-50)
51. Blanchon E. Op. Cit. [↑](#footnote-ref-51)
52. Seppälä S. La définition en terminologie : typologies et critères définitoires. Annecy, France, 2010. URL : <http://www.unige.ch/eti/termino/pagesperso/pub/seppala_TOTh2007_final_web.pdf> (дата обращения 20.03.2017). [↑](#footnote-ref-52)
53. De Bessé B. La définition terminologique. P.253.  [↑](#footnote-ref-53)
54. Les concepts opératoires de l'INaLF, document interne. Paris-Nancy, INaLF, 1995. 117 p. [↑](#footnote-ref-54)
55. Thevet, A. (1575). La cosmographie universelle*.* Paris, France : G. Chaudière. URL : [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k109341b](http://gallica.bnf.fr/ark%3A/12148/bpt6k109341b) (дата обращения 04.04.2017) [↑](#footnote-ref-55)
56. Nourrisson, D. (1999). Le tabac en son temps. De la séduction à la répulsion. Rennes, France : École Nationale de Santé Publique. P. 75. [↑](#footnote-ref-56)
57. Delaulne F. Dictionnaire universel françois et latin: Tome 2.Paris, Trevoux, 1721. URL : [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50963c/f475.image](http://gallica.bnf.fr/ark%3A/12148/bpt6k50963c/f475.image) (дата обращения 04.04.2017). [↑](#footnote-ref-57)
58. Nourrisson, D. Op. Cit. P.78. [↑](#footnote-ref-58)
59. Yvorel, J-J*.* Les poisons de l’esprit. Drogues et drogués au XIXesiècle. Paris, Quai Voltaire, 1992. P.15. [↑](#footnote-ref-59)
60. Salmandjee Y. Les drogues Tout savoir sur leurs effets, leurs risques et la législation. Paris, Groupe Eyrolles, 2003. P.75. [↑](#footnote-ref-60)
61. Convention Internationale de l’opium <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19120004/index.html> (дата обращения 11.04.2017). [↑](#footnote-ref-61)
62. Convention internaionale de l’opium adoptée par la deuxième conférence de l’opium et protocol y relatif., Société des Nations, Genève, le 19 fevrier 1925. URL: <http://www.worldlii.org/int/other/LNTSer/1928/231.pdf> (дата обращения 11.04.2017). [↑](#footnote-ref-62)
63. #  Convention pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19310036/index.html (дата обращения 11.04.2017).

 [↑](#footnote-ref-63)
64. Convention pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19360036/index.html> (дата обращения 11.04.2017). [↑](#footnote-ref-64)
65. #  Protocole visant à limiter et à réglementer la culture du pavot, ainsi que la production, le commerce international, le commerce de gros et l'emploi de l'opium <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19530101/index.html> (дата обращения 11.04.2017).

 [↑](#footnote-ref-65)
66. Convention unique sur les stupéfiants <https://www.unodc.org/documents/commissions/CND/Int_Drug_Control_Conventions/Ebook/The_International_Drug_Control_Conventions_F.pdf> (дата обращения 13.04.2017). [↑](#footnote-ref-66)
67. **Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues** <http://www.un.org/french/ga/20special/demand.htm> (дата обращения 13.04.2017). [↑](#footnote-ref-67)
68. Déclaration politique et plan d’action sur la coopération internationale en vue d’une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue <https://www.unodc.org/documents/commissions/CND/CND_Sessions/CND_52/Political-Declaration2009_V0984964_F.pdf> (дата обращения 13.04.2017). [↑](#footnote-ref-68)
69. Programme commun de traitement et de prise en charge des toxicomanes <https://www.unodc.org/docs/treatment/unodc_who_programme_brochure_french.pdf> (дата обращения 13.04.2017). [↑](#footnote-ref-69)
70. De coercition à la cohésion <https://www.unodc.org/docs/treatment/Coercion/Coersion_FRENCH.pdf> (дата обращения 13.04.2017). [↑](#footnote-ref-70)
71. Guide d’application des programmes d’acquisition de compétences familiales pour la prévention de l’usage de drogue <https://www.unodc.org/documents/prevention/family-guidelines-F.pdf> (дата обращения 14.04.2017). [↑](#footnote-ref-71)
72. <https://www.un.org/press/fr/2016/ag11778.doc.htm> (дата обращения 14.04.2017). [↑](#footnote-ref-72)
73. Dumand D., Maguet O. Histoire de la constitution d’une norme anti-drogue internationale. Drogues Loi, réduction et risques 44. Paris, Assiciation multitudes, 2011. P. 60-61. [↑](#footnote-ref-73)
74. Cabre, M. T. : La terminologie... Ottawa, 1998, p. 174. [↑](#footnote-ref-74)
75. ISO 1087-1:2000. URL : <https://edisciplinas.usp.br/pluginfile.php/312608/mod_resource/content/1/ISO_1087-1_2000_PDF_version_%28en_fr%29_CPDF.pdf> (дата обращения 16.04.2017). [↑](#footnote-ref-75)
76. ISO 1087-1:2000. [↑](#footnote-ref-76)
77. Campenhougt, M. V. Abrégé de terminologie multilingue, Termisti, Bruxelles,1996. URL: <http://www.termisti.refer.org/theoweb2.htm> (дата обращения 16.04. 2017). [↑](#footnote-ref-77)
78. Recommendations relatives à la terlinologie, CST – Conference des Services de traduction des Etats europeens

Groupe de travail ≪ Terminologie et documentation ≫, Berne, 2014. Р. 69. [↑](#footnote-ref-78)
79. Idem. Р. 69. [↑](#footnote-ref-79)
80. Lerat P. Les langues spécialisées. P.U.F., Paris, 1995. Р. 55. [↑](#footnote-ref-80)
81. Recommendations relatives à la terminologie, CST – Conference des Services de traduction des Etats europeens

Groupe de travail «Terminologie et documentation », 2014, Berne. Р. 70. [↑](#footnote-ref-81)
82. ISO 704/ 2000 <http://semanticweb.kaist.ac.kr/org/tc37/pdocument/standards/ISO%20704.pdf> (дата обращения 15.04.2017). [↑](#footnote-ref-82)
83. Ionascu C. La traduction du texte liturgique approche terminologique, Editura Universitatii, Diachronia, 2009. Р. 472. [↑](#footnote-ref-83)
84. Duclos C., Lamy J.- B., Soulamia L et al., Informatique médicale, e-Santé, Springer-Verlag, Paris, 2013. Р. 9. [↑](#footnote-ref-84)
85. Гринев-Гриневич С.В. Введение в терминоведение. М., Изд-во МГУ, 1993. С. 8 – 9. [↑](#footnote-ref-85)
86. Пронина  Р.Ф.  Перевод  английской  научно-технической  литературы.  М.:  Высшая  школа,  1986.  С. 10 – 12. [↑](#footnote-ref-86)
87. Coste D., Galisson R. Le dictionnaire de didactique des langues (DDL). Paris, Hachette, 1976 (compte-rendu). URL : <http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1980_num_58_3_5681_t1_0703_0000_2> (дата обращения 19.04.2017). [↑](#footnote-ref-87)
88. Centre national des ressources textuelles et lexicales http://www.cnrtl.fr/definition/antonyme (дата обращения 19.04.2017). [↑](#footnote-ref-88)
89. Centre national des ressources textuelles et lexicales <http://www.cnrtl.fr/definition/polys%C3%A9mie> (дата обращения 19.04.2017). [↑](#footnote-ref-89)
90. Centre national des ressources textuelles et <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/homonymie>(дата обращения 19.04.2017). [↑](#footnote-ref-90)
91. Duchacek O. Synonymie en terminologie // Sborník prací filozofické fakulty brněnské univerzity. Brno, Philosophicae universitatis brunensis 1979. C.9. [↑](#footnote-ref-91)
92. Ondrušková D. Lexique de la drogue dans le corpus des chansons de rap: analyse sémantique en synchronie dynamique. Brno, 2014. [↑](#footnote-ref-92)
93. Robert P., Rey-Debove J.,  Rey A. Le nouveau Petit Robert 2010. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 2010. version numérique. [↑](#footnote-ref-93)
94. Convention unique sur les stupéfiants de 1961 URL: <https://www.incb.org/documents/Narcotic-Drugs/1961-Convention/convention_1961_fr.pdf> (дата обращения 20.04.2017). [↑](#footnote-ref-94)
95. Новиков Л.А. Средства выражения — антонимия // Русская речь. 1973. № 1. С. 45-51. [↑](#footnote-ref-95)
96. Левковская К. А. Именное словообразование в современной немецкой общественно-политической терминологии и примыкающей к ней лексике. М., Изд-во АН СССР, 1960. с.53. [↑](#footnote-ref-96)
97. ##  Cabré, M. T. Terminologie… Р. 205.

 [↑](#footnote-ref-97)
98. #  Rondeau G.  Introduction a la terminologie. Gaetan morin , Québec, 1984. Р. 124.

 [↑](#footnote-ref-98)
99. Bălan Mihailovici A., Neologia si structura neonimelor // Studii si cercetari lingvistice. Bucarest, Academia Romania, 2005. P. 27. [↑](#footnote-ref-99)
100. Sager J. Practical course in terminology processins. Amsterdam, John Benjamins Publishing, 1990, P. 79. [↑](#footnote-ref-100)
101. Depecker L. Terminologie et sciences de l'information: Le savoir des mots. Paris,Société française de terminologie, 2006. P. 402-415. [↑](#footnote-ref-101)
102. Idem. P. 407. [↑](#footnote-ref-102)
103. Idem P.408. [↑](#footnote-ref-103)
104. Idem P.409. [↑](#footnote-ref-104)
105. L’Homme M.-C. La terminologie : principes et techniques. Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2004. P. 56. [↑](#footnote-ref-105)
106. Evers V. Terminologie et traduction. Utrecht, Université d’Utrecht, Faculté de Lettres Département de langue et culture françaises, 2010. P.58. [↑](#footnote-ref-106)
107. L’Homme M.-C. Op. Cit. P. 60. [↑](#footnote-ref-107)
108. Эрдибаева Д. Э. Приемы и способы перевода терминов в области оптических приборов (на материале немецкого и русского языков) // Молодой ученый. Казань, Молодой ученый. 2016. С. 1195-1199. [↑](#footnote-ref-108)
109. Ахманова О.С. Словарь лингвистических терминов. М, Изд-во Советская энциклопедия, 2010. с. 448-450. [↑](#footnote-ref-109)
110. Гредина И.В. Перевод в научно-технической деятельности: учебное пособие. Томск, Изд-во Томского политехнического университета, 2010. с.9. [↑](#footnote-ref-110)
111. <http://www.who.int/substance_abuse/terminology/who_ladt/ru/> (дата обращения 10.05.2017). [↑](#footnote-ref-111)
112. Glossaire provisoire sur les drogues Établi par la Section de traduction française de l’Office des Nations Unies à Vienne, Vienne, janvier 2009. 184 p. [↑](#footnote-ref-112)
113. Robert P., Rey-Debove J.,  Rey A. Le nouveau Petit Robert 2010. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 2010. version numérique. [↑](#footnote-ref-113)
114. Robert P., Rey-Debove J.,  Rey A. Le nouveau Petit Robert 2010. [↑](#footnote-ref-114)
115. de 1961, 1971, 1988 et les déclarations des pays asiatiques de 1998 ; le rapport de l’ONU 2011 et la résolutions 2016. [↑](#footnote-ref-115)
116. <http://dictionnaire.education/fr/narcomanie> (дата обращения 05.05.2017). [↑](#footnote-ref-116)
117. Larousse. Dictionnaire en ligne <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/toxicomanie/78804?q=toxicomanie#77866> (дата обращения 05.05.2017). [↑](#footnote-ref-117)
118. Le petit Robert 2010. Op. Cit. [↑](#footnote-ref-118)
119. Блейхер В.М, Крук И.В. Толковый словарь психиатрических терминов. Воронеж: МОДЭК , 1995. URL: <http://www.ktoeslineya.ru/biblioteka/giperchild/slovar_psih_terminov.pdf> (дата обращения 05.05.2017). [↑](#footnote-ref-119)
120. [« Lexique du Rapport du comité spécial du sénat (canadien) sur les drogues illicites»](http://www.parl.gc.ca/37/1/parlbus/commbus/senate/com-f/ille-f/rep-f/Summary-f.htm) septembre 2002. URL : https://sencanada.ca/content/sen/committee/371/ille/rep/summary-f.htm (дата обращения 06.05.2017).
 [↑](#footnote-ref-120)
121. Glossaire provisoire sur les drogues établi par la Section de traduction française de l’Office des Nations Unies à Vienne, Vienne, janvier 2009. P.182. [↑](#footnote-ref-121)